



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur. 511^m — 1692,2

Mercur

<36612005060018

<36612005060018

Bayer. Staatsbibliothek

33

f

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

FEVRIER 1692.



A PARIS,
GALERIE-NEUVE DU PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercur*e Galant au
premier jour de chaque Mois , & on
le vendra Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

Et la Veuve M. GUEROUT, Galerie-neuve
du Palais, au Dauphin.

M. DC. XCII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY,

Bayerische
Staatsbibliothek
München



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure , on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms , en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires , & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour , pourveu qu'ils ne desobligent personne , & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient , & sur

A ij

A V I S.

tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes , d'affranchir leurs Lettres de port , s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le sieur Guerout qui debite presentement le Mercure , a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne , il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin , Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il soit arrivé dans

A V I S.

les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis ans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant qu'on en fasse le debit ; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme & de les faire

A iij

A V I S.

porter à la poste ou aux Messagers sans nul interest , tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province , qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera , soit qu'il les debite , ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires , sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les venaront.

Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois , il les joindra au Mercure , afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



MERCURE CALANT

FEVRIER 1692.

VOUS avez raison,
Madame, de dire,
que quoy que j'aye
déja commencé plus de deux
cens cinquante de mes Let-
tres historiques, par des Elo-
ges du Roy, cette matiere ne

A iij

8 MERCURE

s'épuisera jamais. Je n'ay cité que des faits, & loin de s'étonner du grand nombre, on doit trouver que je ne vous ay entretenuë que de la moindre partie, puis qu'il ne se passe point de jour que ce Monarque ne donne sujet de l'admirer, & que je ne vous parle chaque mois que d'une de ses actions à la teste de mes Lettres. Les Cardinaux de Richelieu & de Mazarin, qui ont fait des choses si surprenantes pendant le cours de leur Ministère, seroient bien surpris de trouver les

GALANT. 9

bornes de la France si reculées , les Finances en si bon estat , les Loix si religieusement observées , des Academies pour faire fleurir les beaux Arts , des Ecoles de guerre pour la Jeunesse , suivant le party qu'elle veut embrasser , soit sur terre , soit sur mer , des Palais pour des Invalides , & des Seminaires où les Filles de qualité s'instruisent dans la vertu , & passent leurs plus dangereuses années , c'est à dire , celles où les jeunes personnes apprennent ordinairement dans

10 MERCURE

le monde à estre coquettes ; au lieu que ne sortant de ces Seminaires que pour estre mariées, elles portent la vertu pour dot à ceux qui les demandent pour Femmes, lors que beaucoup d'autres ne leur portent que des mœurs corrompuës. Que diroient les grands hommes dont je viens de vous parler, & quelle surprise n'auroient-ils point s'ils retournoient au monde, & voyoient l'estat florissant où l'Empire des François se trouve aujourd'huy ? Ils demanderoient quels Ministres au-

GALANT. II

roient eu des Genies assez supérieurs pour avoir travaillé si utilement à la gloire de la France, & l'avoir renduë plus redoutable que tous les Rois ensemble n'ont jamais fait. Rien ne pourroit égaler leur étonnement, quand ils apprendroient que le Roy s'étant bien voulu donner le soin de travailler luy-mesme sans avoir de premier Ministre, en a fait toutes les fonctions; qu'il n'y a point de détails où il ne soit entré pour le bien de ses Sujets & la gloire de l'Estat, qu'on n'a rien

12 MERCURE

executé que par ses ordres , & que sa pénétration , son travail continuel , & son exemple ayant rendu ses Ministres vigilans, laborieux & habiles, jamais Monarque n'a esté si bien servy. Pour vous donner seulement une marque qu'il sçait tout, qu'il voit tout, & qu'il fait tout par luy-mesme , je ne vous parleray que du détail où il vient d'entrer au milieu des grandes affaires qui l'occupent. Ce détail regarde le Regiment de ses Gardes Françoises , en faveur duquel ce

GALANT. 13

Prince a bien voulu se donner la peine de travailler à un Règlement qui contient trois cens vingt articles , qu'il a examinez avec l'attention qu'il donne jusqu'aux moindres choses. Ce seroit beaucoup pour un particulier qui n'auroit aucune affaire , que d'en écouter les Articles , qui remplissent un volume assez gros pour effrayer ceux qui n'aimeroient que les divertissemens. Cependant le Roy ne s'impose pas un moindre travail dans les temps où il n'est pas entière-

14 MERCURE

ment occupé des affaires de l'Etat , & il fait ses heures de plaisir de mille reglemens pareils. On ne doit pas s'étonner si l'ordre se trouvant en toutes choses , les affaires sont dans une si glorieuse situation , qu'encore que depuis trois ans ce Prince soit attaqué par toute l'Europe , ses Troupes toujours triomphantes n'ont encore passé aucune Campagne que dans le Pays ennemy , ny aucune saison sans vaincre. C'est ce qui vient de nous faire chanter *un Te Deum* au mi-

GALANT. 15

lieu du plus rude hyver que nous ayons eu depuis longtemps , & c'est ce que nos Ennemis n'ont point encore fait. Vous jugez bien que je veux parler du *Te Deum* que l'on a chanté pour la prise de Montmelian. Toute la France a suivy l'exemple de la Capitale du Royaume; mais comme on sçait avec quel zele & quelle magnificence ces sortes de réjouissances s'y font, & que je vous en ay fait une infinité de descriptions , vous vous les imaginez assez sans qu'il soit besoin que j'entre

16 MERCURE

· dans le détail des Fêtes qui les accompagnent. Elles ont esté d'autant plus grandes en Dauphiné, que cette Province se trouvoit exposée aux incursions des Troupes des Princes de la Ligue, & que loin qu'ils ayent fait réussir le moindre de leurs projets, le Roy ayant pris toute la Savoye, en a fait comme une barriere entre la France & les Ennemis qu'il a de ce costé-là, & comme il ne restoit que Montmelian par où cette barriere püst estre forcée, si toutefois il eust esté possible de se faire jour en

G A A L N T. 17

France, il n'y a pas lieu d'estre surpris que la joye ait esté aussi grande qu'on l'a veuë en Dauphiné. Pour vous en donner une foible idée , je vais vous parler de ce qui s'est fait dans un Village de cette Province-là , nommé Montrevel , & vous jugerez par là de ce qui s'est pû passer dans les grandes Villes.

Le premier jour de l'année fut choisi par les Habitans de ce Village , pour faire éclater leur joye dans une occasion où la gloire de Sa Majesté l'a renduë universelle. Ce fut une

Février 1692.

B

18 MERCURE

agreable éternne pour ses
Peuples que les actions de
graces qu'on rendit au Ciel
en memoire d'un succès qui
a étonné toute l'Europe. Un
feu d'artifice fut dressé pour
ce sujet. Voicy quelle estoit
l'Inscription de son frontis-
pice.

LUDOVICO MAGNO,

Inviſtarum Arcium invicto

DEBELLATORI,

Montium Miceæ, Montis Æmiliani,

*Triplicis fœderatorum Principum
funiculi nunquam antearupti*

*Inexpectatis temporibus Domitori
felicissimo,*

GALANT. 19

*Parochus & Cives Montis Revelli,
Multiplicis ac tantæ gloriæ
Miratores,*

Impar letitiæ suæ Monumentum

Extrui curaverunt

Kalendis Januarii M. DC. XCII.

La seconde face du Feu
d'Artifice avoit pour orne-
ment une Devise , dont le
corps estoit le Soleil au Sol-
stice d'Hiver , avec ces pa-
roles,

Progreditur dum stare videtur,
Pour faire voir que comme
le Soleil ne s'arreste jamais
dans sa carrière, lors mesme
qu'il est en son Solstice, de

B ij

20 MERCURE

mesme Louïs le Grand fait sans cesse des progrès glorieux malgré la rigueur de l'hiver, qui mettent les autres Princes de l'Europe dans l'inaction & comme hors d'estat de rien entreprendre, ce qui a fait dire à nos Poëtes, que le Roy estoit un Heros de toutes les Saisons. Sur quoy on doit remarquer, pour bien concevoir le sens de cette Devise. que Montmelian fut conquis le 21. de Decembre dernier, jour auquel le Soleil entre dans le Solstice d'hiver.

On voyoit dans la troisiéme

GALANT. 21

face une autre Devise , qui avoit de mesme pour corps le Soleil dans l'Equinoxe , & ces paroles pour ame ,

Æqualis fulget ubique.

C'est à dire, que comme le Soleil partage également sa lumiere à tous les Climats au temps de son Equinoxe , de mesme le Roy brille par tout d'une égale gloire , ce qui est justifié par Mons en Flandre, & Nice en Piémont , deux importantes Places emportées , presqu'en mesme jour vers l'Equinoxe du Printemps dernier.

La quatrième face estoit

22 MERCURE

enrichie d'une Devise dont l'invention a paru singuliere aux Connoisseurs. Elle avoit ainsi que les deux premières, le Soleil pour corps environné des Planetes , qui luy tiennent lieu de Satellites , & qui luy doivent toute leur lumiere, tandis qu'il éclipse la Lune au temps de son opposition. L'ame de cette Devise estoit,

Cominus illustrat , eminus obscurat.

Voilà au juste le plan de l'Europe , dans la situation où elle se trouve aujourd'huy par une sanglante guerre , qui a

GALANT. 23

fait ressentir ses fureurs à tous les Etats liguez contre la France. Le Soleil dans cette Devise represente Louïs le Grand, autant élevé au dessus des autres Princes du monde, que ces Princes le sont au dessus de leurs Sujets. Ces Satellites qui nes'éloignent jamais du Soleil, & qui en reçoivent toute leur lumiere, nous figurent les Sujets du Roy, qui tirent tout leur bonheur de ce grand Prince, par l'attachement inviolable qu'ils ont à sa Personne sacrée. La Lune par son opposition au Soleil signifie

24 MERCURE

l'inconstante Europe , qui a osé opposer son corps sombre & opaque à l'éclatante gloire dont brille Louïs le Grand sur le premier Trône de l'Univers. Tout le monde sçait que la Lune n'est jamais éclipsée que dans son opposition avec le Soleil , & qu'en tout autre temps elle en reçoit la lumiere ; mais tout le monde sçait encore mieux que l'Europe s'est toujours vue dans l'abondance & dans l'éclat , tandis qu'elle a sceu ménager la bienveillance du Roy , & qu'au contraire elle ne s'est pas

GALANT. 25

pas si tost opposée à sa gloire,
qu'elle a souffert cette effroya-
ble éclipse où nous la voyons
maintenant plongée, au lieu
que la France, toujours dé-
vouée à son incomparable
Prince, se voit dans un estat
parfait de félicité.

L'invention de ces *D* vises,
aussi bien que de l'Inscription
qui occupoit le frontispice du
Feu d'artifice, est dûë à M^r,
Crochat, Docteur en Theo-
logie, & Curé de Montrevel,
qu'on a vû pendant quatre
ans Professeur de Mathema-
ques à Paris. Il s'y distingua

Fevrier 1692

C

26 MERCURE

particulièrement par cette célèbre dispute qu'il eut avec les Partisans de l'Astrologie Judiciaire dont plusieurs de mes Lettres ont parlé. Il la commença par un défi qu'il fit à tous les Astrologues de l'Europe, & il la finit par une Piece qui ferma pour toujours la bouche au seul Ecrivain qui entra en lice contre luy. Ce n'est pas d'aujourd'huy que cet Auteur s'occupe à publier la gloire du Roy. Un juste volume auroit peine à renfermer tous les Panegyriques qu'il a prononcez sur ce

sujet. Il ne manqua pas le jour de cette réjouissance d'en faire un nouveau qui eut beaucoup de succès. Je ne vous diray rien de la justesse avec laquelle il parla des grandeurs de ce Monarque. On imprime ce Discours, & vous en pourrez juger bien-tost par vous-mesme. La Feste se termina par le Feu d'artifice, par les acclamations du Peuple, par plusieurs décharges de la Mousqueterie, & par un régale où la Santé de Sa Majesté fut beuë avec beaucoup de respect.

- Cij

28 MERCURE

Le 15. du mois passé M^r de Martangis, Ambassadeur Extraordinaire de France en Dannemarc, ayant receu la nouvelle de la prise de la même Place, fit chanter le *Te Deum* dans sa Chapelle, en action de grâces à Dieu, & donna un magnifique repas à tous les Seigneurs, Ministres, & Dames de cette Cour. Ce regale fut suivy du Bal, & d'une grande Illumination. M^r de Martangis a toujours soutenu son caractère d'Ambassadeur par une belle dépense.

Le Pere Louis de Verdun,

GALANT. 29

Religieux de l'Observance de Saint François, & Commissaire general de la Terre Sainte, presenta au Roy le 6. de ce mois, un Poëme Chrestien sur la restitution des Saints Lieux. Je vous parlay amplement il y a près de deux ans, de cette restitution, & de toutes les circonstances glorieuses pour Sa Majesté qui l'accompagnerent, ainsi que des réjouissances qui furent faites en ce temps-là au grand Convent des Cordeliers de Paris, ces Peres ayant marqué tout le zele imaginable pour

C iij

30 MERCURE

la gloire de nostre auguste Monarque, à qui ils sont si redevables, & sur tout le Pere Verdun, Commissaire General de la Terre Sainte. Comme ce Poème n'est pas fort long, & qu'il roule sur des matieres qui ne peuvent que vous estre fort agreables, je ne doute point que vous ne le lisiez avec plaisir. Il est de M^r l'Abbé de Maumener, qui a remporté le prix de Poësie dans la pluspart des Academies de France.

22SSS222S 2S222SS

LA RESTITUTION

DES

SAINTS LIEUX.

Poëme heroïque.

CEnt Monarques jaloux du bonheur de la France ,
 S'efforcent vainement d'abbaïsser sa
 puissance.
 Sous le plus grand des Rois , à l'abry
 de leurs coups ,
 Elle vit des projets , qu'a formez
 leur courroux.
 Sans troubler son repos , le demon de
 la guerre,

C iiii

32 MERCURE

*Dans les champs ennemis fait gronder
son tonnerre ,*

*Et tout ce que Bellone a de triste &
d'affreux ,*

*LOUIS (çait l'écarter de son Empire
heureux.*

*Mais ce n'est point assez que ses ver-
tus guerrières ,*

*Les armes à la main , protègent nos
frontières ;*

*Son zèle , qui soutient ses fidèles Su-
jets ,*

*Luy présente aujourd'huy de plus di-
gnes objets.*

*Le culte des Autels , les droits du
Diadème ,*

*Dont l'erreur veut souiller la Majesté
suprême ,*

*Plus que nos intérêts ont excité
Louis , (inouis.*

D'exercer sa valeur par des faits

GALANT. 33

*Il sçait, ce Roy Chrestien, que les
grandeurs humaines,
Sans l'appuy du Seigneur, sont fra-
giles & vaines,
Et qu'il n'est point icy de lauriers
immortels,
Que ceux qu'un Roy moissonne aux
pieds de nos Autels.
De ces beaux sentimens son ame pe-
netrée
Combat seule aujourd'huy l'Europe
conjurée,
Et voit le Ciel propice à l'Empire
des Lis, (blis.
Favoriser des droits sur les siens éca-
Mais tandis qu'au Couchant sa valeur
animée
Défend les interests de l'Eglise op-
primée,
Jusque dans l'Orient il cherche à si-
gnaler*

34 MERCURE

*Ce zèle dont pour Dieu son cœur se
sent brûler*

*De ces Lieux, où Jésus daigna mourir
& naître,*

*Sa pitié le rend & l'arbitre & le
maître,*

*Et les Chrétiens en foule à l'abry de
son Nom,*

*Viennent baiser les murs de la sainte
Sion.*

*Là, sans armer son bras, ses vertus
pacifiques*

*Bannissent pour jamais d'insolens
Schismatiques,*

*Qui du Dieu d'Israël osant braver
la loi,*

*Ont usurpé des biens conquis par Go-
defroy.*

*Ennemis des Autels que la France
protège,*

En 1099. Delignages d'Outre-mer chap. 1.

GALANT. 35

*Où n'ont-ils point porté leur fureur
sacrilege,*

Lors que par leur secours des Tirans
odieux,*

*Oserent envahir l'Empire des Saints
Lieux ?*

*A cent affronts divers l'Eglise aban-
donnée,*

*Vit la Cité de Dieu tristement pro-
fanée.*

*Bethléem regretta ses Temples dé-
molis ,*

*Des sacrez ornemens on arracha nos
Lis ,*

*Et ces dons précieux , dont nos plus
grands Monarques*

*Avoient d'un zele ardent donné d'il-
lustres marques ,*

*Ces lampes qui brilloient dans cet
auguste lieu ,*

** les Sarrazins.*

36 MERCURE

*Cesserent de servir au culte du vray
Dieu.*

*Ce Bois même , où vaincu par sa
bonté féconde ,*

*Jésus en expirant rendit la vie au
monde ,*

*La Croix , ce digne objet du respect
des humains ,*

*Vit sur elle imprimer la fureur de
leurs mains ,*

*Lors qu'à grands coups de foïet leur
aveugle manie*

*Tenta ce qu'ils n'ont pû sur l'Auteur
de la vie.*

*Mais que ces insensez par de telles
horreurs ,*

*Couterent aux mortels & de sang & de
pleurs !*

*Par la main de nos Rois justement
protégée ,*

Adorable Sion , tu dois estre vangée !

GALANT. 37

Voy pour te secourir combien d'hommes
armez

A l'envy dans tes champs accourent
animés.

Enflamé par ^a Bernard, un de nos
fameux ^b Princes

Quitte avec cent Heros le sein de
nos Provinces,

Et ^c Conrad imitant leur genereux
dessin,

Aux forces du François joint celles
du Germain.

La distance des lieux, le danger & la
peine

Ne sçauroient arrester l'ardeur qui
les entraine,

Et bientost l'Orient alloit estre soumis,
S'ils avoient sceu dompter de secrets
Ennemis;

^a S. Bernard.

^b LOUIS VII.

^c L'Empereur Conrad.

38 MERCURE

*Si d'un perfide Grec qui meditoit
leur perte,*

*L'horrible trahison eust esté décou-
verte.*

*Luy seul jaloux de voir leur terrible
armement,*

*Parmy d'affreux deserts l'engage a-
droitement,*

*Et là de ces guerriers vaincus par la
famine,*

*L'Infidelle a sans peine achevé la
ruine.*

*Cependant un succès si contraire à tes
vœux,*

*Sion, de tes Enfans n'éteignit pas
les feux,*

*Et ^b Philippe, & ^c Richard touchez
de tes disgraces,*

a L'Empereur Manuel.

b Philippe Auguste.

c Richard Cœur de Lion.

GALANT. 39

*A travers cent écueils ont marché
sur leurs traces ,
Et ces deux vaillans Rois en la fleur
de leurs ans ,
Consacrèrent leurs noms par cent faits
éclatans.
Alors , loin d'abolir le culte de l'E-
glise ,
L'Angleterre à ses loix , à ses Prin-
ces soumise ,
Des droits les plus sacrez , qu'elle
brave aujourd'huy ,
Se montra tout ensemble & l'azile , &
l'appuy.
Mais quel demon , jaloux d'une se
sainte guerre ,
En détourna soudain la France &
l'Angleterre ,
Tandis qu'un des * Césars devançant
nos Guerriers ,
* Frideric I,*

40 MERCURE

*Accourut dans les champs se couvrir
de Lauriers ?*

*Que ne soumit-il point au gré de son
courage !*

*Le * Grec voulut en vain disputer le
passage ,*

*Frideric le força de ceder à ses loix ,
Et Saladin luy-même enflé de ses ex-
ploits ,*

*N'auroit pû résister à l'effort de ses
armes ,*

*Si sa mort , du Tyran n'eust calmé les
alarmes ,*

*Et si , comme Alexandre * en tous
lieux redouté ,*

*Le Cydnus en son sein ne l'avoit ar-
resté.*

* L'Empereur Isaac l'Ange.

* Alexandre le Grand courut risque de sa
vie pour s'être baigné dans ce fleuve,

GALANT. 41

*D'un Esté trop brulant il crut par cette
eau vive,*

*En se baignant dompter la chaleur
excessive ;*

*Mais hélas ! dans cette onde il trou-
ve le trépas ,*

*Qu'il évita cent fois dans l'ardeur
des combats.*

*C'est à vous d'achever cette noble en-
treprise ,*

*Princes , de qui la foy depuis long-
temps promise ,*

Ne differe que trop ce voyage sacré ,

*Que vous avez tous deux publique-
ment juré.*

Dans sa captivité , Sion infortunée ,

*En perdant Frideric , se voit aban-
donnée ;*

*Sans tarder plus long-temps volez à
son secours ,*

Fevrier 1692.

D

42 MERCURE

*Pour l'affranchir des fers, consacrez
vos beaux jours ,
Et sans vous déchirer par des guerres
cruelles ,
S'il faut à vos Vertus des palmes im-
mortelles ,
Allumez pour Dieu seul un si juste
courage ,
L'ennemy des Chrétiens est plus digne
de vous .
Ils partent, & bien-tôt leur effroya-
ble Armée
Eut arboré la Croix dans toute l'Idu-
mée ,
Si la division fatale à tant d'Etats ,
N'eust trop tost rappelé ces deux
grands Potentats.
Leurs esprits differens , & leurs hu-
meurs contraires ,
Confondirent alors leurs projets mi-
litaires.*

GALANT. 43

*L'ennemy plus superbe au bruit de
leur départ,*

*Vendit cher aux Chrétiens son plus
fameux Rampart,*

*Et par mille travaux Ptolemaïs sou-
mise,*

*Fut le prix, & la fin d'une longue
entreprise.*

*Que ne souffris-tu point, Sion,
quand de tes champs,*

*La discorde eut banny deux Rivaux
si puissans?*

*Malgré les vains efforts que fit la
Germanie,*

*Elle ne put jamais vaincre la tyran-
nie,*

*Ny par le bras vengeur de ses Princes
unis,*

*Reparer en trente ans la perte que
tu fis.*

D ij

44 MERCURE

*Il est temps qu'un saint Roy, * qu'a
veu naître la France,*

*Ainsi que ses Ayeux, s'arme pour ta
défense.*

*Ses forces, sa valeur, & son Zele
épuré,*

*Promettent aux Chrétiens un triom-
phe assuré.*

*Il s'avance, & déjà sur ses pas la
victoire*

*Couronne ses projets de bonheur & de
gloire.*

*Jusqu'au fond de ses eaux le Nil é-
pouvanté,*

*Voit au premier combat le Sarrazin
dompté,*

*Es de ses champs féconds la plus su-
perbe * Ville,*

* Saint Louis,

* Damiette,

GALANT. 45

*N'oppose à sa valeur, qu'un obstacle
inutile.*

*Mais qu'apperçois-je ? ô Ciel ! quel
étrange revers !*

*Louis aimé de Dieu, loin de briser ses
fers,*

*Malheureuse Sion, pour fruit de tant
de peines,*

Est luy même tombé dans de barbares
chaînes,*

*Où le Ciel éprouvant sa constance, &
sa foy,*

*Fait par l'adversité, d'un grand Prin-
ce, un saint Roy.*

*Juste dans ses desseins, dont l'hu-
maine foiblesse*

*Ne doit jamais blâmer l'ordre, ny
la sagesse,*

*Dieu, peut estre, exerçant ce Roy plein
de vertus,*

• Joinville.

46 MERCURE

*Punissoit les excès des Chrétiens cor-
rompus ,*

*Dont * le zele apparent , la pieté far-
dée ,*

*N'offroient aux yeux mortels qu'une
trompeuse idée ,*

*Tandis qu'abandonnez à de sales ar-
deurs ,*

*Ils recouroient à Dieu , qu'ils chas-
soient de leurs cœurs.*

*Louis, dont la vertu magnanime &
solide*

*Est de tous ses desseins l'objet , l'a-
me & le guide ,*

*Ne sçait point démentir la noble fer-
meté ,*

*Qui le suit dans la pompe , & dans
l'adversité ,*

*Toujours prompt à benir l'Auteur de
la Nature ,*

* Saint Bernard. de Consid. liv. 2. chap. 1.

GALANT. 47

*Il compte pour des biens tous les maux
qu'il endure ,*

*Et sçait qu'un vray Chrétien perse-
cuté, souffrant,*

*Suit l'exemple d'un Dieu sur la Croix
expirant.*

*C'est en vain qu'à ses yeux, des Ty-
rans pleins d'audace ,*

*Le poignard à la main, insultent sa
disgrace.*

*Sa vertu jusqu'au fond du plus bar-
bare cœur ,*

*Va changer en respect la haine & la
fureur.*

*Ces inhumains charmez de sa con-
stance extrême ,*

*A ce noble Captif offrent le Diadème;
Mais l'honneur de regner dans ces
lointains climats ,*

*Doit céder aux besoins de ses propres
Etats.*

48 MERCURE

*Il revient y calmer le trouble , & les
alarmes ;*

*Et quand il peut goûter un repos plein
de charmes ,*

*A vanger ses mépris plus ardent que
jamais ,*

*Sion , il vole encore à de nouveaux
projets ,*

*Et veut dans une vie exempte de
mollesse ,*

*Jusqu'au dernier soupir couronner sa
sagesse ;*

*Mais Dieu , content des maux qu'il a
soufferts pour toy ,*

*Dans le sein d'Abraham va placer ce
grand Roy.*

*Prest de forcer Tunis , sa vigueur ab-
batuë*

*Cede à l'air corrompu qui l'infecte ,
& le tuë ,*

*Il meurt ; & ton espoir expirant avec
luy ,* *Parmy*

GALANT. 49

*Parmy de fiers Tyrans , te laisse sans
appuy.*

*Combien de fois, hélas! sous leur joug
asservie ,*

*Plaignis-tu vainement ta liberté ra-
vie,*

*Sans qu'aucun Potentat touché de tes
malheurs ,*

*S'efforçât d'arrêter le torrent de tes
pleurs ?*

*Quatre siècles entiers, témoins de tes
misères ,*

*N'ont point vu refleurir cette ardeur
de nos Peres ,*

*Jusqu'à ce jour heureux , où ton éclat
perdu*

*Renaît sous un Heros du saint Roy
descendu.*

*Héritier de son nom , ainsi que de son
zele,*

Fevrier 1692.

E

50 MERCURE

Il consacre ses soins à la gloire immortelle ,

Et ce que Charlemagne intrepide , & pieux ,

Fit par le seul éclat de son nom glorieux ,

Louïs , dont l'Ottoman revere la puissance ,

Le fait sans employer sa force , & sa vaillance.

Sans voir tomber des mars sous l'effort de son bras ,

Ce Prince , ménager du sang de ses Soldats ,

Préfère les Lauriers , que son Zele moissonne ,

A ceux , dont la valeur dans nos Champs la couronne.

Certes , s'il faut vanter un triomphe éclatant ,

GALANT. 51

*Qu'au prix du sang humain achete
un Combatant,*

*Confessons qu'à nos yeux ce qu'il
offre de charmes,*

*A mille infortunez fait répandre des
larmes.*

*Mais ce triomphe heureux, que l'esti-
me & l'amour*

*Lux dressent aux climats, où se le-
ve le jour,*

*Sans répandre de sang, ny forcer de
murailles,*

*Illustre mieux son nom, que n'ont
fait cent batailles,*

*Où le Vaincu cedant à l'effort du
Vainqueur,*

*Ne soumet que son bras, & refuse
son cœur.*

*Un Roy qui sur ses pas voit marcher
la justice,*

Eij

52 MERCURE

N'aime que la vapeur d'un libre
sacrifice,

Et sans estre contraint n'arme point
son courroux.

Tel on verroit LOUIS, peuple in-
grat & jaloux,

Germain, par ses bontez attirer vô-
tre hommage,

Oi par mille attentats éveillant son
courage,

Vous ne l'aviez forcé vous mêmes
de s'armer,

Pour punir les complots que vous
osiez tramer,

A quel excès d'horreur vôtre effroya-
ble Ligue (brigade,

N'a-t-elle point porté la malice, & la
Lors qu'au mépris du sang, de l'E-
glise & des Lois,

Vous appuyez l'erreur, & détronéz
les Rois ?

GALANT. 53

C'est assez insulter le Ciel & la Nature.

*Rompex l'injuste nœud d'une Ligne
parjure ,*

*Et n'autorisez pas vos rebelles sujets,
A former contre vous de semblables
projets.*

*Pour vous , qui connoissant ce Prince
magnanime ,*

*Rendez à ses Vertus un tribut legi-
time ,*

*Superbes Ottomans, accordez votre
appuy ,*

*Aux Saints Lieux, qu'à nos vœux
vous rendez aujourd'huy ,*

*Et laissez-y regner sans desordre &
sans guerre ,*

*Le culte qu'on y doit au Sauveur de
la Terre ?*

*Rien ne plaist davantage au plus
Chrétien des Rois ,*

E iij

54 MERCURE

*Que d'y voir triompher l'étendard
 de la Croix, (suprême,
 Et d'y servir un Dieu, dont la gloire
 Est plus chère à ses yeux, que n'est
 son Diadème, (inouis,
 Mais si perdant un jour ces respects
 Qu'ont fait naître en vos cœurs les
 Vertus de LOUIS,
 De son zèle Chrétien vous détruisez
 l'ouvrage,
 Fiers Ottomans, craignez l'effet de
 son courage.
 Ce Prince redoutable autant qu'il est
 aimé, [fermé,
 S'ouvrira le chemin que vous aurez
 Et par ses dignes Fils formez sur ses
 exemples,
 Soutenant après lui les honneurs de
 nos Temples,
 Il ne verra jamais braver impuné-
 ment*

*La foy , que ses Neveux garderont
constamment.*

On a fait le mois passé à
Strasbourg ce qui s'y pratique
tous les ans , c'est à dire qu'on
y a élu un Consul , à qui l'on
donne le nom d'Ammeister.
C'est luy qui avec les Eche-
vins élit dix Gentilhommes
de la Ville pour estre Sena-
teurs , & tous ensemble for-
ment le Senat. On luy fait prê-
ter le serment le Mardy d'a-
près les Rois. On dresse pour
cela un grand Echafaut devant
l'Eglise Cathedrale. Tout le
Magistrat y monte, & les vingt

E iiij

56 MERCURE

Tribus du Peuple sont au pied dans la Place. Ce Magistrat est composé de quatre Conseils; de celuy des treize, qui traite des Confederations & des affaires militaires; celuy des quinze, qui a pouvoir d'exhorter le Consul à son devoir, des vingt & un, & de ce qu'on appelle le Senat, qui outre les dix Gentilshommes dont je viens de vous parler, est encore composé d'autant de Citoyens qu'il y a de Tribus, c'est à dire de vingt. Tous ces venerables Citoyens étant mon-

GALANT. 57.

tez sur l'Echafaut , avec les Officiers de la Chancellerie , & les Greffiers de plusieurs Tribus , deux Bedeaux ou Valets de Ville , crient au Peuple qu'il va entendre la lecture des Reglemens que la Ville a faits. Un Greffier les lit ensuite dans une longue Pancarte. L'Ammeister qui sort de Charge fait prêter le serment à celuy qui est élu , & celuy-cy le reçoit de tous les autres qui sont sur l'Echaffaut. La forme de ce serment est de lever la main droite , & d'en étendre les deux premiers

58 MERCURE

doigts. Vous remarquerez que l'Office d'Ammeister ou de Contul est annuel, & qu'aucun Gentilhomme ne sçau-
roit le posséder. Celuy des Echevins est de deux ans. Après cela, le premier Stat-
meister (c'est ainsi que l'on appelle les Nobles qui font partie du Senat) vient se met-
tre sous le Dais, & demande aux vingt Tribus assemblées, si elles ne veulent pas prêter le serment de fidélité au Roy & au Magistrat, en confor-
mité de celuy que le Magi-
strat a prêté à Sa Majesté; &

GALANT. 59

si elles ne promettent pas d'exécuter les Reglemens qui leur viennent d'être lûs. Toutes répondent qu'oüy, ôtant leur chapeau, & étendant les deux premiers doigts de la main droite. Les sermens se renouvellent toutes les années, mais ce qui s'est fait celle-cy, & qui ne l'avoit point esté depuis 1529. c'est que le lendemain tous les Magistrats Catholiques, qui commencent à estre en assez bon nombre, allerent à la Cathédrale en Corps, & assisterent à une Messe du S. Esprit, pour

60 MERCURE

demander à Dieu la grace de bien s'acquitter des fonctions de leurs Charges. Cette Messe fut fondée en 1513. par les Magistrats de Strasbourg. Suivant les termes de cette fondation , la Ville. devoit faire plusieurs aumônes, & il y avoit même une amende contre ceux du Magistrat qui ne s'y trouveroient point , à moins qu'ils n'en fussent empêchez par maladie. Cette dernière ceremonie du rétablissement de cette Messe du S. Esprit se fit dans le dernier mois avec éclat , au grand

GALANT. 61

honneur de Sa Majesté , & à la confusion des Heretiques. C'est une chose singuliere que le Magistrat de Strasbourg fasse une fondation en 1513. digne de la pieté des plus zelcz Catholiques , & que seize années après , sçavoir en 1529. ces mesmes Magistrats avec les Tribus de la mesme Ville passent à une extrémité entièrement opposée , en suspendant l'exercice de la Messe , jusqu'à ce qu'on ait pû leur faire connoistre que c'est un culte agreable à Dieu. Deux Actes si prés l'un de l'autre ,

62 MERCURE

& si contraires , marquent bien l'aveuglement de l'esprit de l'homme , lors qu'il s'abandonne au dérèglement. Vous ne serez pas fâchée d'apprendre les circonstances de l'Acte fait en 1529. Ce furent les vingt Tribus qui le passerent , c'est à dire les quinze Notables de chaque Tribu, qu'on nomme Echevins, qui tous assemblez font le Conseil des trois cens. Mais afin que vous ne preniez pas ce Conseil pour celui des Sages, il est à propos de vous dire que ces 20. Tribus sont toutes composées d'Artisans. Les Bate-

liers, par exemple, font la première Tribu, les Cabaretiers, les Cordonniers, & ainsi chaque Art mécanique compose la sienne. Voilà la vénérable Assemblée qui en 1529. suspendit l'exercice de la Messe. Le rétablissement de celle du S. Esprit se seroit fait avec plus d'éclat, si toutes les Tribus revenues à leur bon sens avoient assisté à la Cathédrale, & suivy l'exemple de M^r Obrecht, homme d'autant d'érudition que de piété, & dont la conversion est des plus sincères. Il y a quelques années qu'il fit

64 MERCURE

abjuration entre les mains de M^r l'Evesque de Meaux. Depuis ce temps là, le Roy luy a donné la Charge de Preteur Royal. Autrefois il y avoit à Strasbourg un Preteur Imperial, dont la Charge avoit esté donnée en fief aux Evesques de la Ville qui l'y faisoient exercer avant l'Herésie. Sa Majesté a jugé à propos de la remplir d'un homme qui fust à Elle, le Preteur assistant au nom du Roy à toutes les Assemblées ou Conseils de la Ville.

Je vous envoie un Dis-

GALANT. 65

cours sur la Beauté qui a
donné lieu à une Lettre de
M^r Cypiere que vous avez
veuë dans l'une des miennes.

Il y répondoit par cette Let-
tre, & comme elle a fait sou-
haiter de voir ce discours,
je vous en fais part, en ayant
heureusement recouvré une
Copie.

Fevrier 1692

P

2252 2552525525225

LETTRE
SUR LA BEAUTE'
Ecritte par M^r Bellet à
M^r Schreuder.

M O N S I E U R ,

*Je n'aime en moy , ny la qua-
lité d'Auteur , ny celle d'Inno-
vateur. Je n'ay point aussi re-
solu de m'exposer à la Critique,
comme font tous ceux qui font
paroistre des sentimens particu-*

liers. Ainsi je ne consentirois point à vous écrire, si je croyois que ma Lettre deust paroistre. Je vois tous les jours qu'une chose qui plaist à une personne, déplaist à cent autres ; & peut-estre que ce que je vous écris feroit desaprouvé d'un grand nombre de gens ; car il en est des Beutez qui se trouvent dans les ouvrages de l'esprit, comme des Beutez du corps. L'estime qu'on fait d'elles dépend du goust des personnes qui les regardent, & pour entrer en matiere, ce different goust, que sera-ce ? Une differente imagi-

F ij

68 MERCURE

nation, un different temperament du cerveau, la grossiereté ou la delicateſſe des fibres, un ply, une habitude, une opinion, & peut eſtre la mode nouvelle. C'eſt là une hereſie en amour, dira t-on ; mais vous trouverez que c'eſt une verité, vous, diſ-je, qui avez aſſez voyagé pour connoiſtre le different genie des Peuples. Vous ſçavez auſſi qu'en Europe & en Perſe les beaux Nez ſont aquilins, qu'au Japon & dans la Chine ils ſont larges, & qu'en Afrique ils ſont gros. Vous ſçavez que dans Borneo, dans Achem, & à

*Siam les belles dents sont noires; * que dans les Celebes elles sont dorées; qu'en Ethiopie elles sont jaunes. Mais souvenez-vous de m'avoir dit que les Belles de Venise se lavoient les cheveux de lessive pour les faire roussir. Cependant vous voyez que la France s'est tellement déclarée contre cette roussueur, que si le Roy David se presentoit aujourd'huy à Versailles avec ses cheveux roux, comme il est dans vostre tableau, il ne seroit pas seulement reçu Soldat aux Gardes. Et que direz-vous de*

* Tavernier,

70 MERCURE

ces femmes de la Terre de Jesso, * qui n'employent tout leur temps qu'à préparer les repas de leurs maris, & à se peindre de bleu les levres & les sourcils, pour plaire aux plus vilains hommes du monde ? Une Belle de Mycone * ne vous plairoit pas avec sa façon d'habit quand elle ne seroit pas plus cruelle que les Belles de Scio ; vous me l'avez avoué. Enfin toute l'Europe n'aimera pas une Beauté Nègre ; & toute la Nigretie méprisera une Belle Circassienne. Mais sans

* Chardin.

* Vvcler.

GALANT: 71

sortir de nostre pays, dites-moy, je vous prie, si les Blondes l'emportent toujours sur les Brunes, & si vous aimeriez autant les yeux louches que faisoit M^r Descartes. Ce qui est merveilleux, il y a mesme des défauts qui siéent si bien à quelques personnes, que M^r de Montmorency n'eust jamais esté si agréable s'il n'eust esté louche; ny l'Empereur Claude, s'il n'eust esté boiteux, tant il est vray qu'il n'y a de Beauté que dans l'opinion & l'imagination des hommes.

Après cela, ne me dites point qu'il y auroit des Beutez réelles.

72 MERCURE

quand il n'y auroit ny yeux ny cerveaux : car si cela estoit , elles devroient paroistre telles à tous les hommes , comme l'or leur paroist or , & elles devroient ravir aussi tost l'esprit & le cœur. Cependant il y a bien des gens qui sont en repos de ce costé-là , quoy qu'ils n'ayent point travaillé pour s'y mettre. Il se trouve seulement qu'ils n'ont pas les fibres de leurs yeux , qui reçoivent les impressions des objets , disposées d'une maniere à ne faire qu'un doux tremblement qui se communiquant jusqu'au cerveau , peut exciter du plaisir dans

*dans l'ame : & s'il n'y a ja-
 mais eu de laides amours, c'est
 parce que d'autres ont les fibres
 de la retine proportionnées juste-
 ment aux impressions qu'elles re-
 çoivent de ces objets qui leur pa-
 roissent beaux : car j'appelle
 Beau ce qui plaist aux yeux,
 comme j'appelle Bon ce qui plaist
 à la langue. Un bon Phisicien
 m'accordera cela infailliblement,
 puis que les impressions des ob-
 jets se faisant dans tous les or-
 ganes de la mesme maniere, c'est
 à dire, par le mouvement des
 fibres qui se communique jus-
 qu'au cerveau, on doit appor-*

Fevrier 1692.

G

74 MERCURE

ter pour la raison du différent plaisir que nous recevons par les yeux, la même, que pour celui que nous recevons par les autres sens; puis que même, à proprement parler, il n'y a qu'un sens.

[Ne me dites donc plus que j'aime-
rois Eve, si elle revenoit à l'âge
de vingt ans, avec cette Beauté
que les propres doigts de Dieu
luy avoient formée. Que sçay-
je si elle me plairoit, elle qui
n'avoit esté faite que pour plaire
au premier homme? Je l'hono-
rerois comme ma grand' Mere,
toute jeune qu'elle seroit, & si
je n'estois pas son amant, je ne
croirois point faire tort à la

GALANT. 75

science de Dieu, qui peut-estre n'a pas voulu la faire Belle à mes yeux. Je ne sçay si vous l'aimeriez, vous qui dites que vous aimeriez la Sybille Cumée toute ridée & toute * barbuë qu'elle fust. Pour celle-cy, je crois que vous la placeriez dans vostre Cabinet, non pas comme la plus belle de vos Antiques, mais comme la plus vieille; & je doute si elle auroit pour vostre cœur le prix de l'Antiquité, & les grâces de la nouveauté.

Mais. pour revenir, n'est-il

• M. Petit, des Sybiles.

G ij

76 MERCURE

pas vray qu'il y a des couleurs ; des odeurs , des sons , des fruits que l'on aime plus les uns que les autres ? Et qu'est-ce que la Beauté dans vostre opinion même , que certaines couleurs & certaines figures ensemble ? Vous sçavez que nous voyons la figure des corps par celle qu'imprime sur la retine la colonne de lumière qui part de l'objet , & que nous appercevons la diversité des couleurs par les différentes lignes que font de petits rayons dans le corps de cette colonne figurée. Il n'est pas besoin pour un homme qui entend aussi bien

GALANT. 77

l'Optique que vous, d'entrer dans un plus profond détail , & il ne faut que vous rappeler les idées pour vous faire avouer que les plus beaux objets ne sont visibles que par leurs couleurs & leurs figures. Or scit que les couleurs soient réelles ou apparentes , il est toujours certain qu'il n'entre dans nos yeux que de la lumière, & que le plaisir que nous y sentons, n'est causé que par le chatouillement des fibres de la retine. Que si nous les avons assez délicates pour estre enûs avec violence par un tel rayon de lumière , qui ne produiroit sur d'au-

G iij

78 MERCURE

tres qu'un mouvement fort doux, sentirions-nous du plaisir à la vue de ces objets ? Non sans doute, puis que c'est la raison pourquoy les Beutez blanches ne plaisent point aux Negres.

Croyez-vous aussi qu'une belle Ethiopienne trouvast beaucoup de Galans à la Cour, où le goust est si delicat ? Pour moy je ne le crois pas, parce que le noir de cette Femme ne reflechiroit point assez de lumiere, ou le peu qu'il en enverrois seroit trop foible pour produire un mouvement sensible & agréable. C'est pour quoy je ne puis pas bien croire

GALANT. 79

ce que les Ethiopiens disent, qu'une Reine, de leur pays estant venue à Jerusalem pour voir Salomon, elle ait esté la Maistresse de ce Prince, au préjudice d'un grand nombre de Dames, et qu'elle en ait eu un Fils nommé Menilehech dont la famille remonta sur le Trône d'Abyssinie en 1300. ayant esté dépossédée par les Zagées 340. ans auparavant.

Nos gens du Nord ont les fibres trop grossieres à cause de l'humidité qui s'y attache, pour estre ébranlées à la venue des Beautéz si noires avec ce doux

a Hist. d'Ethiop. de Ludolph.

G *iii j*

80 MERCURE

mouvement qui donne du plaisir. Et cet Ambassadeur de Maroc, qui menoit dix huit femmes à sa suite, ne devoit point craindre que les Parisiens luy en enlevassent quelqu'une. Sçavez-vous ce que répondit cette Excellence Noire à une Dame Françoisse qui luy demandoit s'il n'avoit point assez d'une femme? Une comme vous me suffiroit, luy dit-il; mais c'estoit plustost un tour d'esprit, une galanterie, une complaisance, que son propre goust; car si cet Ambassadeur sentoit du panchant pour les belles Françoises, en verité son

*Maistre pourroit bien en sentir
autant. Cependant voyons nous
que ce Prince achete des femmes
blanches, qu'il aime quelque Es-
clave Européenne, ou enfin que
d'autres Rois ses voisins le fassent?*

*C'est parce que la grande
chaleur consumant l'humidité qui
pourroit grossir les fibres de leur
cerveau, il les ont trop déliées,
trop délicates & trop seches pour
n'estre pas émuës & tenduës
plus qu'il ne faut par le mouve-
ment que fait cette grande lu-
miere réfléchie par les objets
blancs; & cette même délicatesse
qui rend les fibres si susceptibles*

82. MERCURE

de mouvement fait que le peu de rayons qui partent des Objets noirs, est assez fort pour chatouïller doucement les organes, & donner du plaisir & de l'amour, de sorte qu'il n'y a point lieu de douter que l'Afrique n'ait ses Beautés, ses Amans, & peut-estre ses Poëtes & ses Romans.

Pour moy je crois que toutes les Belles sont laides aux yeux de quelques-uns, & que toutes les Laides trouvent des Adorateurs sinceres; & je doute si Esope * a toujours trouvé des Euphrosines, & s'il n'a jamais

¶ Fables d'Esope Comedie.

GALANT. 83

conté autre chose que des Fables. Pour gâter une Beauté, il ne faut qu'une partie qui réfléchisse la lumière d'une manière à tracer dans l'imagination une image ou des lignes qui ne donneront point de plaisir à suite de certaines dispositions. La superficie du cuir peut produire quelque mouvement dans un rayon qui gâtera tout, &c) voilà d'où vient que des personnes qui n'ont rien d'irregulier ne plaisent pourtant pas. Mais si ce rayon est rencontré par quelqu'autre qui en puisse augmenter, ou retarder, changer le mouvement &c) la désér-

84 MERCURE

mination, tout s'accommode, & si peu qu'y contribüe le temperament du cerveau, voilà du plaisir, & voilà la beauté. C'est aussi d'où vient que certaines personnes dans lesquelles on ne voit ny la juste proportion des parties, ny cette delicateffe des traits ne laissent pas de plaire, parce qu'il ne faut que de la douceur dans les yeux, ou de l'éclat dans le teint pour raccommoder tout ce que les autres parties ont de rude. Je veux dire que quelquefois, ce qui se trouve d'agréable dans certaines parties l'emporte sur ce qu'il y de desagréable ailleurs.

GALANT. 85

Je veux dire enfin que le mouvement réglé & proportionné des rayons envoyez par certaines parties l'emporte sur le peu d'ordre qui se trouve dans les rayons envoyez par d'autres, comme un tourbillon en oblige un autre à suivre sa détermination.

Une expérience vous fera comprendre tout ce que peuvent faire des rayons de lumière qui se rencontrent. Les couleurs bleu & jaune mêlées ensemble font le verd, parce que la détermination & la force des rayons qui partent du corps jaune étant changée & rallentie par la ren-

86 MERCURE

contre des rayons qui partent du corps bleu, (lesquels souffrent aussi quelque changement) ces deux sortes de rayons ne peuvent avoir qu'une nouvelle détermination des globules, que des nouveaux mouvemens différens des premiers, & ainsi ne faire qu'une nouvelle couleur, que nous appellons verte.

Ces personnes là peuvent donc estre appellées Belles, lors qu'en les voyant on les trouve agréables, & que l'on ressent du plaisir ; mais comme le plaisir dépend du temperament de nos fibres, si elles sont trop seches ou trop hu-

GALANT. 87

mides, trop delicates ou trop grossieres, ces personnes ne plaisent plus. Je sçay que l'amour couvre beaucoup de defauts, & que les Amans trouvent des agrémens qui ne furent jamais.

Quel che l'huomo vede,
amor li fa invisibile,

E l'invisibile fa veder a-
more. *Ariost. nel Orland. St. 59*

mais cela mesme montre qu'il y a plus de passion que de raison, & plus d'imagination que de realité.

Quoy, me direz-vous, Lucrece n'a esté chaste, que parce qu'elle n'avoit pas dans son cerveau une

88 MERCURE

disposition à prendre le mesme plaisir à la veüe de Sextus, qu'elle prenoit à la veüe de quelques autres hommes? Ouy, Monsieur, c'est là la raison de cette Epithete si glorieuse qu'on luy donne, c'est l'origine de sa gloire, & si je l'ose dire, c'est là sa ^e vertu. Croiriez-vous que ce n'est que cette disposition & l'amour de ce plaisir qui firent qu'Helene se laissa enlever par Paris, & que toute la Grece s'opiniâtra pendant dix ans à la ruine du florissant Royaume de Priam? A vostre

e Voyez le P. le Moine, & les Pensées diverses de M. Beyle.

GALANT. 89

avis , falloit-il faire tant de bruit pour une Coquette ? Croiriez vous auffi que la defcente des Anglois dans l'Isle de Ré , il y a longtems , ne fust que la fuite d'une intrigue amoureuse d'un Favori , & que la guerre des François dans le Milanez ne fust qu'un effet du defir qu'avoit l'Amiral Bonniwet de recevoir la Signora Clericé ? Cependant il n'y a rien de plus vray , à le prendre dans la Phisique & dans les Anecdotes ; & ce n'est pas d'aujourd'huy que nous voyons de grandes guerres estre caufées par quelques rayons de lumiere qui ont

Fevrier. 1692.

H

90 MERCURE

frapé les yeux d'un General. Au moins nous a-t-on voulu faire croire que la guerre de Hongrie qui dure encore, n'est sortie que de l'amour d'un Grand Visir^s pour la Femme du Pacha de Bude.

Jugez, Monsieur, après cela, de ce qu'est la beauté, si des couleurs & des figures sont un bien si solide & si avantageux, qu'il merite toute la peine qu'on prend pour l'acquérir. En verité, si la Beauté est maistresse de tous ceux qui l'admirent, elle est sujette à perdre bien-tost son credit; car si elle change en elle-mesme, elle

• Cara Mustapha.

GALANT. 91

devient souvent le rebut de ses esclaves, & si ses Sujets changent seulement de temperament, elle se voit exposée à leur caprice, & abandonnée de ceux qui la recherchoient.

Mais enfin, je sçay que l'amour & l'ambition gouvernent le monde de concert, & que ces deux passions sont à l'imagination, & que la volonté & l'entendement sont à l'ame. Toutes choses iront toujours dans le monde de la même maniere ; & si j'ay dit au commencement que je ne voulois point estre un Innovateur, je declare que je veux estre encore

Hij

92 MERCURE

moins un Reformateur. Je suis.

Les passions violentes sont sujettes à des retours extraordinaires, & les agitations les plus fortes se trouvent souvent suivies d'un calme heureux qui dure autant que la vie. Vous le connoistrez par l'avanture dont je vais vous faire part. Un Cavalier que ses belles qualitez distinguoient encore plus que sa naissance, ayant eu accès chez une jolie Personne, se fit un tel plaisir de la voir, qu'insensiblement ses visites y devinrent assiduës.

GALANT. 93

La Belle les receut avec plaisir, & comme il estoit pour elle un party considerable au de là de tout ce qu'elle pouvoit attendre, elle employa tous ses charmes pour le mettre hors d'estat de luy échapper. Rien ne manquoit aux complaisances flatteuses qu'elle avoit pour luy, & en peu de temps elle vint à bout de se faire aimer éperduëment.

Ainsi l'engagement estoit pris avant qu'il eust eu le temps de faire reflexion sur les obstacles qu'il pouvoit y rencontrer. Après qu'il luy eut fait

94 MERCURE

les plus tendres protestations de n'estre jamais qu'à elle, il commença à desespérer de voir réussir les projets de son amour. La Belle avoit peu de bien, & il dépendoit d'un Pere fort riche, qui ayant formé un autre dessein, le pressoit depuis longtems de rendre des soins à une Heritiere plus laide que belle, mais qui possedoit deux Terres d'un revenu fort considerable. Le Cavalier se tiroit d'affaires en disant toujours qu'il ne vouloit point se marier; mais enfin flaté des obligeans

GALANT. 95

témoignages de tendresse qu'il recevoit de la Belle, qui par toutes sortes de moyens tâchoit tous les jours à rendre son engagement plus fort, il résolut de n'épargner rien pour venir à bout de ses desfeins. Malgré l'éloignement, qu'il ne pouvoit se cacher que son Pere auroit pour ce mariage, il fit agir tous ceux qui avoient le plus de pouvoir sur son esprit, mais leurs remontrances furent inutiles. Il blâma l'imprudence de son Fils qui s'estoit abandonné à la fureur de l'amour, & quel-

96 MERCURE

que peinture qu'on luy fist de la violence de sa passion, il la traita de foiblesse, & dit que c'estoit un feu qu'il falloit laisser amortir au temps. Ce mauvais succès mit la Belle dans un chagrin incroyable. Elle aimoit le Cavalier, mais elle s'aimoit encore plus que luy, & l'ambition estant sa passion dominante, elle souffrit avec un regret qu'on ne scauroit exprimer la perte des avantages qui luy estoient assurez si le Cavalier l'eust épousée. Il entra sensiblement dans le

désespoir

déplaisir qu'elle luy en fit paroistre, & le regardant comme une preuve d'amour plutôt que comme l'effet d'une veüe interessée, il resolut de se servir d'un dernier moyen, dont le succès luy parut estre infailible. Son Pere estoit un homme galant, d'une humeur aisée & agréable. Il avoit toujours aimé les belles Personnes, pour qui il ne pouvoit encore s'empêcher d'avoir de fort grandes complaisances, & le Cavalier se persuada que si on pouvoit luy faire voir sa Maistresse, sans qu'il la

Février 1692. I

98 MERCURE

connût pour ce qu'elle estoit, la beauté & ses manieres le préviendroient assez favorablement pour l'obliger à changer de sentimens, & à consentir qu'elle fust sa Belle-fille. La chose fut ménagée avec tant d'adresse, que la Belle se trouva dans une Maison, où l'on sçavoit qu'il devoit aller. Il la vit, il l'entretint, il luy conta même assez de douceurs; & lors qu'après qu'elle fut sortie on luy demanda ce qu'il trouvoit de cette jolie Personne, il répondit qu'elle avoit des a-

GALANT. 99

grémens, qui ne devoient pas la laisser manquer d'Adorateurs. Il demanda à son tour qui elle estoit, & on luy fit croire que c'estoit une Demoiselle de Province venue à Paris avec sa Mere pour un procès, qui devoit bien tost estre jugé. Peu de jours après, il la retrouva dans le même lieu, & l'ayant encore entretenüe quelque temps, il luy dit enfin qu'il estoit impossible de la voir, sans s'interesser à ce qui pouvoit luy faire plaisir, & que si elle avoit besoin de son

I ij

100 MERCURE

credit auprès de ses Juges ; il seroit ravy de luy estre bon à quelque chose. La Belle luy témoigna beaucoup de reconnoissance d'une disposition si favorable ; & comme elle avoit son but , elle fit valoir tout ce qu'elle avoit de plus engageant pour se mettre bien dans son esprit. Tandis que ces choses se passoient, le Cavalier se vit obligé de faire un Voyage en une Ville celebre, éloignée de Paris d'environ quarante lieues. Un de ses Amis particuliers qui avoit besoin de son se-

GALANT. 101

cours, l'y attendoit pour une affaire importante qui ne se pouvoit terminer sans luy. Avant que de s'éloigner, il pria ceux à qui il avoit fait part de son secret, de continuer leurs soins pour entretenir son Pere dans les sentimens d'estime qu'il paroïsoit avoir pour la Belle. Son Pere qui la trouvoit fort aimable, la revit encore deux ou trois fois ; mais enfin il découvrit qu'on l'avoit trompé, & que celle qu'on faisoit passer pour une Provinciale, estoit la Maîtresse de son Fils.

I iij

102 MERCURE

Cependant la Belle avoit fait sur son esprit des impressions si fortes, qu'il garda pour elle les mesmes honnestetez qu'il avoit eues jusques-là. Il luy dit obligeamment que faute de la connoistre il avoit agy en Pere, mais qu'il ne pouvoit luy vouloir de mal de s'estre fait aimer de son Fils; qu'il estoit fort naturel de chercher ses avantages, & que quelque obstacle qu'il eust paru mettre à ses esperances, il commençoit à sentir qu'il n'auroit jamais la force de se déclarer son en-

nemy. La Belle luy répondit en des termes si flatteurs, que quand il fallut se separer, il ne la quitta qu'en luy disant qu'elle auroit bien-tôt de ses nouvelles. Elle eut une joye sensible de cette assurance, & elle écrivit dès le lendemain au Cavalier le tour heureux que leur affaire prenoit. Il se laissa flatter agréablement d'un favorable succès, & attendit avec une extrême impatience quelle suite auroit un si beau commencement. Son Pere ne fut pas long-temps à tenir parole.

I iij

104 MERCURE

Trois jours luy suffirent pour prendre une resolution determinée , & après ce temps il se rendit chez la Belle qu'il pria d'abord de le vouloir écouter sans l'interrompre. Son visage ouvert luy parut d'un bon augure , & quand elle luy eut répondu avec la civilité respectueuse qu'elle luy devoit , en le regardant comme son Beaupere , il luy dit en presence de sa Mere , qui l'avoit receu aussi-bien qu'elle avec tous les agrémens qu'il pouvoit attendre , qu'après s'estre opposé aussi haute-

GALANT.

ment qu'il avoit fait à son mariage avec son Fils, il n'estoit point homme à se démentir ; qu'il avoit pris un engagement pour luy que rien n'estoit capable de rompre, & qu'elle perdrait son temps si elle vouloit le détourner de ce qu'il avoit résolu sur cet article ; mais que pour reparer son injustice, s'il estoit vray qu'il en fît quelque une à son égard, il s'offroit à l'épouser en la place de son Fils, avec tous les avantages qu'une personne aussi jeune qu'elle pouvoit atten-

dre d'un homme , qui avoit presque passé toutes ses belles années ; qu'il la laisseroit maîtresse des conditions qu'elle voudroit que l'on employast dans le Contrat , & qu'il l'assuroit de toutes les complaisances qui pourroient contribuer à la rendre heureuse. La Belle voulut luy faire entendre combien son Fils auroit lieu de se plaindre d'elle, si elle manquoit de fidélité pour luy ; mais il luy ferma la bouche en luy disant d'un ton absolu , que c'estoit à elle à voir si le party la pouvoit

accommoder , puis que toutes les raisons dont on pourroit se servir n'apporteroient aucun changement dans la proposition qu'il luy avoit faite , & qu'afin qu'elle eust le temps de tenir conseil avec sa Mere , il consentoit à n'avoir réponse que le lendemain. Il sortit dans ce moment sans rien dire davantage , si ce n'est qu'il les pria de luy garder le secret , quelque resolution qu'elles pussent prendre. La Belle fut fort chagrine de voir la chose tourner autrement qu'elle

108 MERCURE

n'avoit crû. Cependant comme la tendresse ne l'emportoit pas sur l'ambition , & qu'un établissement avantageux luy tenoit plus au cœur que l'amour , elle suivit les sentimens de sa Mere , qui luy conseilla d'accepter l'offre qui luy estoit faite. Le Pere du Cavalier paroissoit à peine avoir cinquante ans. Il estoit de bonne humeur , avoit l'esprit agréable , & bien d'autres qu'elle se feroient fait honneur du nom de sa Femme. L'engagement qu'elle avoit avec le

Fils luy faisoit sentir quelque remords. La violence de sa passion, dont mille marques luy estoient toujours presentes, luy peignoit l'abîme du déplaisir où l'alloit plonger son changement; mais il s'agissoit de sa fortune, & le Pere estant revenu le lendemain, & voulant avoir une réponse precise, tous les détours estoient inutiles, il falloit parler ouvertement. Ainsi pressée par son intérêt, qui avoit toujours réglé les mouvemens de son cœur, malgré les reproches qu'elle s'en

110 MERCURE

faisoit au fond de l'ame, elle
consentit à l'épouser. Il ne
voulut point perdre de temps.
La Mere envoya sur l'heure
chercher son Notaire, &
l'on dressa les articles. Tout
ce qu'elle demanda d'avanta-
geux pour sa Fille luy fut ac-
cordé, & trois jours après le
mariage se fit. Quel coup de
foudre pour le Cavalier quand
on luy fit part de cette nou-
velle ! Il ne put croire les pre-
miers avis qu'on luy en don-
na, mais enfin les Lettres rei-
terées, & plus que tout le si-
lence de la Belle, le convain-

GALANT. III

quirent de son infidelité. Il entra contre elle dans des transports de colere proportionnez à l'amour qu'il avoit eu, & sa perfidie luy fut d'autant plus insupportable, que s'il vouloit s'en faire raison, il se trouvoit arresté par le respect qu'il devoit à son trop heureux Rival. Il ne pouvoit voir son Ennemy sans y rencontrer son Pere, & cette cruelle circonstance contrainquant son desespoir, en portoit la violence jusqu'à un excès qui ne peut s'imaginer. Il résolut de ne voir jamais

112 MERCURE

ny l'un ny l'autre, puis que les liens du sang luy défendoient la vengeance qui l'auroit pû soulager, & le seul party qu'il vit à prendre, fut d'aller en Italie, attendre, ou que le secours du temps le rendist capable de se moderer, ou que la mort de son Pere le mist en pouvoir de persecuter son Ennemie. Il se livroit cependant pour elle à toute l'horreur que sa trahison luy devoit donner; mais c'estoit toujours entretenir son Image dans son cœur, & se souvenir d'une perfide. Combien

GALANT. 113

de reflexions fit-il sur la foiblesse de l'homme, qui aime à se dépouïller de la raison pour s'abandonner à ses passions? Ce que souffrit son esprit par les continuelles agitations qu'il se donna , passa jusqu'au corps, & ne pouvant soutenir ses déplaisirs, il fut enfin attaqué d'une fièvre continuë avec des redoublemens, qui en peu de jours firent presque desesperer de sa vie. Les Medecins ne luy déguiserent point qu'il devoit songer à luy, & on fit en mesme temps donner avis à son Pere.

Fevrier. 1692.

K

114. MERCURE

l'extrémité où il estoit. Le Cavalier ne s'étonna point. Les reflexions qu'il avoit faites sur le peu de solidité des choses qui nous flatent davantage, avoient si bien commencé à le détacher du monde, qu'envisageant la mort comme devant estre la fin de ses peines, il s'y prépara avec une resignation & une vertu toute Chrestienne. Pendant qu'il estoit dans ces heureuses dispositions, son Pere arriva fort affligé de la nouvelle qu'il avoit receuë, & d'autant plus alarmé de sa maladie, qu'il ne

GALANT. 115

doutoit point qu'il n'en fust la cause, par l'injustice qu'il luy avoit faite en épousant la Maistresse. Il n'avoit que luy d'Enfans, & sa perte renversoit les grands desseins qu'il avoit formez pour son établissement. Comme on sçavoit que son mariage avoit mis le Cavalier dans le dangereux estat où il estoit, il fut jugé à propos de le disposer à souffrir sa veue, afin d'empêcher le trop d'agitation que luy pourroit causer la surprise. Il en témoigna beaucoup de l'arrivée de son Pere, & dit

K ij

116 MERCURE

en poussant un long soupir, qu'il s'estoit flaté qu'on le laisseroit mourir tranquillement. Cependant il ne montra point de repugnance à le voir, & lors qu'il fut auprès de son lit, il le remercia en peu de paroles des dernières marques qu'il luy donnoit de son amitié. Son pous qui s'émut en luy parlant, luy fit imposer silence, & on connut malgré luy, que quoy qu'il ne s'échapaît à aucune plainte, sa présence ne laissoit pas de l'embarasser. Cette émotion parut encore plus forte les

deux jours suivans, & les Medecins qui s'en apperceurent, prièrent son Pere de s'abstenir d'entrer dans la chambre, s'il vouloit que leurs remedes fussent employez avec succès. Il y consentit, quoy qu'avec regret, & le Malade estant demeuré tranquille, donna insensiblement de fort grandes esperances de sa guerison. Son Pere ne voulut point partir qu'il n'en eust la certitude, & la crainte de l'exposer au peril de la rechute, luy fit gagner sur luy-mesme de s'éloigner sans luy dire adieu.

118 MERCURE

Le Cavalier se trouva enfin sans fièvre, & par le moyen d'un bon régime, il recouvra ses premières forces ; mais heureusement pour luy, il ne reprit point ses passions. La certitude où il s'estoit vû longtemps de mourir, & les longues meditations qu'il avoit faites dans tout le cours de sa maladie, sur le peu d'attachement que l'on doit avoir aux choses du monde, l'avoient obligé à se donner tout à Dieu, & ce fut un don qu'il crut devoir estre irrevocable. Il avoit appris qu'à dix

GALANT. 119

lieuës de la Ville où il estoit, il y avoit un Monastere de Religieux dans un endroit extrêmement solitaire. Il eut envie de les voir, & alla passer huit ou dix jours avec eux pour s'instruire de leur regle, & voir si l'austerité ne l'en dégousteroit pas. Les inspirations qu'il receut dans cette retraite le confirmerent dans la resolution de quitter le monde, & à peine fut-il de retour de ce voyage, dont il ne voulut rien dire à personne, qu'il écrivit à son Pere qu'il se presentoit pour luy

120 MERCURE

un party avantageux qui luy plaisoit fort, pourvû qu'il eust son consentement. Son Pere ravy d'avoir une occasion de reparer les sujets de plainte que son mariage luy avoit donnez, luy répondit aussitost qu'il le laissoit maistre de ses inclinations, & ne doutant point que par ce mot de party il ne deust entendre une Maistresse, il l'assura que quelque personne qu'il choisist pour l'épouser, elle luy seroit fort agréable. En mesme temps il luy fit toucher mille pistoles, afin que s'il avoit quelques

GALANT. 121

quelques presens à luy faire, il eust dequoy y fournir. Lors qu'il eut receu cette réponse, il passa encore un mois dans le mesme lieu, faisant entendre à tous ses Amis qu'il avoit quelque dessein de faire un voyage en Italie. Après cela il disparut tout à coup, & alla fort en secret s'enfermer dans son Convent, où il fut trois mois au Noviciat avant que de recevoir l'habit. Cependant son Pere surpris de ne point avoir de ses nouvelles, après luy avoir écrit inutilement trois ou quatre fois,

Fevrier 1692

L

s'adressa à ses Amis pour tâcher d'apprendre, ce qu'il pouvoit estre devenu. Ils luy manderent qu'il y avoit trois ou quatre mois qu'il estoit party sans leur avoir dit adieu, & que selon ce qu'on luy avoit souvent entendu dire, ils croyoient qu'il fust à Rome. Il y fit écrire, ainsi qu'à Venise & en plusieurs autres lieux, & quelques recherches qu'il fist faire, il n'en put rien découvrir. L'inquietude qu'il prit d'un si long silence le mit dans un chagrin extraordinaire, & ce n'estoit pas le

seul qu'il avoit. Il estoit puny
 cruellement de luy avoir osté
 sa Maistresse. Cette personne
 qui luy avoit paru toute ai-
 mable, n'avoit pas esté si-tost
 sa Femme, qu'abusant de sa
 foiblesse, & du trop d'empi-
 re que son amour luy laissa
 d'abord prendre sur luy, elle
 se mit de tous les plaisirs sans
 aucune complaisance en ce
 qui pouvoit le satisfaire. C'é-
 toit tous les jours des parties
 nouvelles. La promenade, le
 Jeu, le Bal, l'Opera, la Co-
 medie, pouvoient à peine suf-
 fire à ses divertissemens. Elle

Lij

124 **MERCURE**

devint Coquette à outrance ;
 & n'ayant jamais aimé qu'elle,
 elle ne songea qu'à se conten-
 ter, & ne put s'assujettir à
 aucun de ses devoirs. Cette
 conduite que rien ne put re-
 former, mettoit le poignard
 dans le cœur de son Mary, qui
 n'osant se plaindre après ce
 qu'il avoit fait , de peur de
 s'exposer à la raillerie , estoit
 obligé de renfermer sa dou-
 leur. Il auroit senti ce mal-
 heur moins vivement , si son
 Fils luy eust donné une Belle-
 Fille , comme il s'en estoit
 flatté ; mais loin de luy voir

conclure ce pretendu mariage, il avoit même sujet de douter qu'il fust vivant. Il se passa plus de quinze mois sans qu'il pust sortir de cette cruelle incertitude, & enfin par une rencontre fort inopinée, il fut informé du party qu'il avoit pris. Il se rendit aussitôt à sa Solitude, où il arriva lors qu'il estoit prest à faire ses Vœux. Il n'est rien qu'il n'employast pour l'en détourner. Après luy avoir exagéré le desespoir où il l'alloit mettre, s'il persistoit dans sa resolution, il luy offrit de

L iij

126 MERCURE

se dépouiller dès lors de tout ce qu'il pouvoit pretendre en son bien, dont il devoit avoir une partie tres-considerable, quand même il naistroit d'autres enfans de son second Mariage, mais il parla sans rien obtenir. Son Fils demeura inébranlable, & les attraites de la Grace furent si puissans, qu'il ne voulut point changer le calme dont il jouïssoit depuis plus d'un an, pour les tumultes du monde, où l'on essayoit de le rembarquer. Ainsi ce malheureux Pere eut le dé-

plaisir de n'estre venu en ce lieu-là , que pour assister aux ceremonies qui accompagnent sa Profession. Il la fit avec une joye inconcevable, & son Pere s'en retourna pénétré de déplaisir d'avoir à vivre avec une Femme qui luy cauſoit tous les jours mille chagrins, sans que la raison luy pult faire ouvrir les yeux sur son devoir.

La Lettre en Vers que vous allez lire, est de l'illustre Madame des Houlieres. Que pourrois-je vous dire de plus

L iij

128 MERCURE

pour vous préparer à une lecture tres-agreable ?

2252 2552525525225

A MADAME D'USSE,
Fille de M de Vauban.

Quelqu'un qui n'est pas
vostre Epoux,
Et pour qui cependant, soit dit sans
vous déplaire,
Vous sentez quelque chose & de vif
& de doux,
Me disoit l'autre jour de prendre un
ton severe
Pour Mais dans vos beaux yeux
je voy de la colere.
Loin de gronder, appeaisez-vous ;

GALANT: 129

Et quelqu'un n'est , Iris , que vostre
illustre Pere.

E

Elle papillonne toujours ,
Me disoit ce grand homme , & rien
ne la corrige.

En attendant qu'un jour la raison la
dirige ,

Elle auroit grand besoin de quelque
autre secours.

Employez tous les traits que fournit
la Saïyre

Contre une activité, qui du matin au
soir

La fait courir , sauter & tire.

Assez imprudemment je luy promis
d'écrire ;

Car quelle raison peut valoir
Contre un leger defect que la jeu-
nesse donne ,

Et que je ne connois personne

130 MERCURE

Qui ne voulust encore avoir.

S

*Avecque quatorze ans écrits sur le
visage ,*

*Il vous f'roit beau voir prendre un
air serieux.*

*Ne renversez point l'ordre établi
par l'usage.*

Hé , que peut on faire de mieux

Que de folastrer à vostre âge ?

*Vous avez devant vous dix ans de
badinage.*

*Qu'il ne s'y mêle point de momens
ennuyeux.*

*Qu'entre les Jeux , les Ris , s'écoule
& se partage*

Un temps si beau , si précieux.

*Vous n'en aurez que trop , hélas !
pour estre sage.*

S

*Tout bien considéré, qu'est-ce que gaste
en vous*

GALANT. 121

*L'activité qu'on vous reproche ?
Vostre esprit n'en est pas moins
doux.*

*Vos yeux n'en blessent pas, de moins
dangereux coups,*

L'Insensible qui vous approche.

*Vous mene-t-elle à gauche, ou plus
loin qu'il ne faut ?*

Non, Iris, & plus je raisonne,

Moins je trouve qu'un tel défaut

Oste les agrémens que la nature donne.

S

Par exemple, voicy des faits

Assez connus pour qu'on s'y fonde.

*Les Zephirs, les Ruisseaux ne s'ar-
restent jamais.*

*Par leur activité perdent-ils leurs
attraits ?*

*Contre elle est-il quelqu'un qui
gronde,*

Et voit on qu'on trouve mauvais

132 MERCURE

*Que ce Dieu, que déjà vous fournif-
sez de traits ,
Aille sans cefle par le monde
Troubler des cœurs l'heureufe paix ?*

*2
Mais fans chercher fi loin , & fans
tant de miftère ,
Quels exemples d'activité
Ne rencontrez-vous point dans voftre
illuftre Pere ?*

*Il luy sied bien, en verité,
De me propofer de vous faire
Des leçons de tranquillité ,
Luy , qui foit en paix , foit en
guerre ,
Goûte moins le repos que ne font les
Lutins ;
Luy , qui prefque femblable à ces fiers
Paladins*

*Qui parcouroient toute la terre,
Enleve a des Geans envieux & mu-
tins ,*

GALANT. 133

*Non de libertines Infantes,
Mais en chemin faisunt des Places
importantes,
Qui de l'heureuse France assurent les
destins.
Que sur ses procedex, Iris, il refle-
chisse,
Es qu'il nous dise un peu, s'il croit
qu'il soit permis
De considerer comme un vice
Ce courage agissant qu'en luy le Ciel
a mis.
Si quelqu'un peut s'en plaindre avec
quelque justice,
Ce ne sont que nos Ennemis.*

*S
Comme la bonne foy dans mes dis-
cours éclate,
Je ne vous dissimule pas
Qu'en suivant mes conseils on peut
faire un faux pas,*

134 MERCURE

*Et que l'affaire est delicate.
Ils sont bons cependant ; mais, j'enne
& belle Iris,
Il ne faut point que je me flate,
Le temps diminuera leur prix.
Ainsi quand vous voudrez suivre ce
que j'écris,
Regardez-en toujours la date.*

2

*De Paris, la veille des Rois,
L'an mil six cents quatre-vingt
doux,
Temps, où par de severes loix
L'Eglise défend qu'on épouse.
Il suffisoit dans les Siecles
passez d'estre assidu à la
Cour, & de s'attirer souvent
les regards du Prince pour
estre assuré de parvenir à
une haute fortune ; ce qui*

fit dire autrefois à un vieux & hab le Courtisan, que six mois d'intrigue de Cabinet valloient mieux que dix années de service. Ce n'est plus aujourd'huy la même chose, & les services sont recompensez sans que ceux qui se distinguent par ces endroits, soient obligez de donner aux Sollicitations le temps qu'ils peuvent employer plus utilement. Quoique M^r le Marquis de Boufflers ait peu paru à la Cour, ses services n'ont pas laissé de recevoir toujours le prix qui leur estoit dû. Il fut

126 **MERCURE**

fait Colonel General des Dragons en 1678. Lieutenant General des Armées du Roy en 1683. Gouverneur General de la Lorraine & de Luxembourg en 1687. l'estant déjà de la Ville une année auparavant. Il a commandé divers Corps d'Armée , & ce fut luy qui en 1688. mit une partie du Palatinat sous l'obéissance de Sa Majesté. Jamais Capitaine n'a eu plus de v gillance , & plus d'application à son métier , & l'on peut dire qu'en s'y donnant tout entier, il y employe les jours & les nuits.

GALANT. 137

Comme on ne peut trop veiller sur un Corps qui a l'honneur de servir en partie à la garde du Roy, Sa Majesté l'a nommé Colonel du Regiment de ses Gardes Françaises, pour remplir la place de feu M^r le Duc de la Feuillade, & lors qu'Elle le presenta aux Officiers de ce Corps, M^r de Creil qui en est un des plus anciens Capitaines, dit à Sa Majesté, *que si le Corps avoit osé, il l'auroit remerciée du choix qu'il luy avoit plu de faire.* J'oubliais à vous dire, que M^r de Boufflers ayant cité
Fevrier 1692. M

138 MERCURE

nommé Chevalier des Ordres du Roy dans la dernière Promotion, Sa Majesté luy donna le jour de la Purification la Croix de l'Ordre avec les ceremonies accoutumées. Ce Marquis n'ayant demeuré que quelques jours à la Cour, est retourné au service avec l'empressement d'un homme qui se trouve hors de sa situation ordinaire lors qu'il n'agit pas.

M^r de Froulay Comte de Tessé, Lieutenant General du Maine, Perche & Laval, & Mestre de Camp General des Dragons, a eu la Charge de

GALANT. 139

Colonel General des Dragons
que possédoit M^r de Boufflers.
Comme il a souvent fait des
actions d'éclat & de valeur ,
dont je vous ay donné plu-
sieur détails , je ne vous entre-
tiendrai pas davantage aujour-
d'huy d'un homme dont la
bravoure est connue par tout.
M^r le Comte de Mailly ,
bon Officier, aimant son mé-
tier , distingué par une illustre
Naissance , & par beaucoup
de sagesse , & qui a l'honneur
d'estre l'un des Menins de
Monseigneur , a esté fait
Mestre de Camp General des
M ij

Dragons. Il avoit perdu M^r le Marquis de Nesle son frere au Siege de Philisbourg, où il est mort de ses blessures. Ainsi il estoit juste de mettre des honneurs & des recompenses dans une Famille, qui a versé son sang pour la gloire de l'Etat.

Le Roy a nommé M^r l'Abbé d'Estrade, Fils du Marechal de ce nom, son Ambassadeur à la Cour de Portugal, à la place de M^r le Vidame d'Evreux. Cct Abbé ayant beaucoup d'esprit, de vivacité & de lumieres, & s'estant

GALANT. 141

tres-bien acquité de son Ambassade de Venise, il y a sujet de croire que les Cours de France & de Portugal en seront tres-satisfaites, & qu'il imitera M^r le Marchal d'Estrade son pere, qui s'est acquis beaucoup de reputation dans ses Ambassades d'Angleterre & de Hollande. Ce Marchal estoit Maire perpetuel de Bordeaux, Gouverneur de Dunkerque, & Vice-roy de l'Amerique.

Vous aurez sans doute entendu parler de la mort d'un vicil Hermite, qui depuis

142 MERCURE

long-temps s'estoit retiré auprès de Tours , où il vivoit dans un Hermitage avec quelques autres Freres, qui sembloient s'estre mis sous la conduite. Il est mort sur la fin du dernier mois , âgé de plus de quatre - vingt ans , & ce qui vous surprendra , c'est que toutes ses manieres faisant assez voir que sa naissance n'étoit pas commune , quoy qu'on ait pû faire pour sçavoir qui il estoit , on n'a jamais pû en venir à bout. Je vous envoie une Lettre que M^r l'Abbé d'Anieres a écrite là-dessus.

144 MERCURE

Hermite & que vous aviez
 donné ordre à vostre Gouverneur
 de Montreüi-Belay, de venir me
 demander ce que j'en pouvois sça-
 voir. Vous n'estes pas la seule, Ma-
 dame, qui ayez en cette curiosité.
 Le Roy a voulu aussi en estre
 informé. Il y a quatre ans que
 M^r de Chasteau-neufme fit l'hon-
 neur de m'écrire deux fois sur ce
 sujet ; mais comme je n'ay jamais
 pû en rien sçavoir de certain, il
 m'a aussi esté impossible d'en rien
 dire qui pust satisfaire Sa Ma-
 jesté. N'attendez donc rien de
 moy, Madame, qui puisse vous
 éclaircir. Ce bon Vieillard ne s'est
 point

point caché dans sa retraite , parce qu'il se tenoit seur que personne ne découvroiroit au vray qui il estoit. Il y a tout lieu de croire que c'estoit un homme de Qualité. Il en avoit l'air , les gestes , le visage , l'humeur & le cœur , & ses manieres d'agir avoient je ne sçay quoy de grand , qui le faisoit honorer & aimer de tout le monde. Je considérois ce bon Hermite comme une Enigme, puis qu'au milieu de sa pauvreté , de sa simplicité & de son desintéressement , on y remarquoit de la grandeur & de la majesté , accompagnées d'une prévoyance ex-

Fevrier 1692. N

146 MERCURE

traordinaire ; car bien qu'il ne possédast rien , & que mesme il ne demandast rien à personne , il avoit toujours de quoy fournir aux necessitez de ses Freres , & de quoy assister les Pauvres. Vous sçavez , Madame , qu'on le faisoit passer pour un Fils de Henry IV. parce qu'il l'ay ressembloit entierement. L'ayant un jour pressé là-dessus , il me dit , que cela pouvoit estre vray , mais qu'il ne l'assuroit pas ; que neanmoins il estoit legitime. Voilà encore une Enigme que je n'ay jamais pû expliquer , non plus que celle-cy ; J'ay une Me-

re, mais je n'ay point de Pere. Vous tirerez, Madame, telle consequence qu'il vous plaira de ce qu'il a bien voulu me dire, mais je ne crois pas que vous en tiriez aucune qui puisse vous satisfaire. Ce S. Vieillard est mort comme il a vécu; c'est à dire, dans un grand amour pour la retraite & pour les pauvres; car moy estant present, il ordonna à un de ses Freres de mettre sous sa teste le Livre des Vies des Peres du Desert, en disant; je veux mourir dans les sentimens de ces Peres, & il eut ce Livre sous sa teste jusqu'au jour qu'il

148 MERCURE

mourut. Pour ce qui est des Pauvres, il distribua & fit distribuer par ses Freres à ceux du voisinage presque tout ce qu'il y avoit d'argent dans l'Hermitage; & en mourant il me témoigna avoir de la douleur de ce que sa langue, qui estoit devenue fort grosse, l'empêchoit de parler, parce qu'il eust bien voulu me dire quelque chose. Il ne put rien prononcer de plus; de sorte que je n'ay rien sçeu de particulier touchant sa Famille & sa Naissance.

Si vous avez trouvé de
l'invention & de l'esprit aux

GALANT. 149

galanteries dont je vous ay
donné la description dans
ma Lettre du mois passé, &
qui ont esté faites par trois
diverses personnes, vous en
trouverez beaucoup dans cel-
le que je vous envoie. Elle
part du genie d'un Cavalier
Angevin, dont je vous ay
déjà fait voir quelques Enig-
mes, & qui ayant les manie-
res routes galantes, ne peut
manquer de réussir, lors qu'il
s'agit de galanteries de la na-
ture de celles dont je vous ay
déjà entretenuë. Il cherchoit
à faire un present à une De-

N iij

150 MERCURE

moiselle âgée seulement de quatorze ans, avec laquelle il jouïoit quelquefois au corbillon, & vouloit que ce present luy donnast lieu de luy faire une declaration d'amour en badinant; car vous sçavez que quand on a de l'esprit, on trouve des manieres de tout dire sans qu'une Belle s'en puisse offenser, ny qu'elles engagent le Cavalier qu'autant qu'il plaist à son cœur de continuer en veritable Amant, la galanterie qu'il a commencée en galant homme. Les envois dont je vous

GALANT. 151

parlay la dernière fois, furent faits dans le temps des Etre-nes, & le present dont vous allez voir la description, a esté fait dans les premiers jours de la Foire S. Germain. Le Cavalier envoya une Corbeille fort proprement travaillée, & fort richement couverte, & séparée en neuf petits compartimens, un dans le milieu, & huit alentour. Celuy du milieu estoit doublé de blanc, & plein à demy de petits cœurs de sucre sous ce mot, *Cordialité*; sur quoy on voyoit un cœur de cir

N iiij

152 MERCURE

pendant à un gros nœud gris-
delin qui en serroit. Un costé
de ce cœur estoit couleur de
feu, portant sur son milieu
une bougie blanche allumée,
& ces mots écrits en lettres
d'or, *Je brûleray jusqu'à ma
fin*. L'autre costé du cœur es-
toit bleu-mourant, chargé de
chaînes negligemment éten-
duës, qui se perdoient avec
cette Devise Italienne, *Porto
dell' amore i colori le catene*,
& le cœur estoit embrassé
d'un petit papier qui conte-
noit ces quatre Vers.

*Pour rendre hommage à vos
appas,*

GALANT. 153

Je vous présente un cœur souple
comme la cire,

Toujours... mais je me tais, car
je crains d'en trop dire.

Phénice, sans parler ne m'en-
tendez-vous pas?

L'un des quatre petits com-
partimens qui faisoient la
croix, estoit doublé de cou-
leur de feu, & rempli de
pâtes rouges, avec ce mot,
Ardeur. L'autre doublé de vert,
& plein de confitures vertes,
estoit sous le mot, *Esperance*.
Le troisiéme estoit doublé
d'Aurore avec des pâtes jau-
nes, & le mot, *Jeunesse*; &

154 MERCURE

le quatrième bleu , avec des pâtes de même , avoit , *Innocence*. Les quatre autres qui faisoient les coins selon leurs différentes couleurs , avoient chacun un de ces quatre mots , *Discretion* , *passion* , *douceur* , *fidelité* , & estoient garnis de différentes especes de dragées , & lardez de fioles d'essence de Bergamotte , d'Orange , de Casie , de Tubereuse , de Jasmin &c. Enfin , cette Corbeille fut portée avec quatre rubans feu & or , qui partant des quatre costez , s'unissoient à la hauteur d'un busc , & for-

GALANT. 155

moient un nœud, dans lequel le Cavalier avoir lacé cet envoi, qui vous fera voir l'extrême jeunesse de la Demoiselle, par rapport à son jeu favori.

Je vous donne le Corbillon.

Si vous demandiez qu'y met-on?

Je vous répons, jeune Phenice,

Que c'est le cœur de B.....

Rien ne paroît si simple que ces sortes d'envois, & cependant rien n'est si difficile à faire d'une manière galante & naturelle. Ils ne doivent point estre estimez par la va-

156 MERCURE

leur des choses que l'on en-
voye, tout leur prix con-
sistant dans l'invention, &
le badinage qui font estimer
les presens qui coûtent peu, &
font cause qu'on en parle
comme s'ils estoient de con-
sequence.

[Je vous envoie une Fable,
dont l'original est Latin. La
traduction en a esté faite par
M^r de Saint-Ouën de Caën,
& il l'a adressée au Pere Bou-
hours Jesuite, qui a tant con-
tribué à la pureté de nostre
Langue, par les excellens Ou-
vrages qu'il nous a donnez.

22SSSS222S 2S222S2S

LE CYGNE

ET

LES OYSONS.

FABLE.

BONHOMMES, pour quelque
temps abstenez-vous d'écrire,
Après, vous reprendrez vos Ouvrages
pieux.

Daignez icy jeter les yeux,
Au premier jour de l'an je veux
vous faire rire.

2

Le Caystre à regret nourrit parmy les
jeunes

158 M E R C U R E

Je ne sçay quel genre d'Oïsons,
Fpible, mais insolent, babillard, lâ-
che, immonde,

Et dont les efforts impuissans
Tâchent de nuire aux Cygnes inno-
cens

Qu'éleve avec plaisir le Fleuve dans
son onde.

Une vaine émulation
Leur donne cette aversion.

La laideur de leur corps, leur cry
desagréable.

Releve les beautés & la voix admi-
rable

Des Cygnes, dont le chant plein de
mille douceurs,

Se pourroit égaler à celui des neuf
Sœurs.



Un des plus beaux s'attira leur
colere.

GALANT. 159

Par ses accens harmonieux ,
Son chant, dont il sçavoit charmer
le cœur des Dieux,
Trouva si bien l'art de leur plaire,
Qu'ils l'estimoient mille fois
mieux,
Que le Cygne qu'on voit reluire
Auprès de la celeste Lyre ,
Qu'après la mort d'Orphée on plaça
dans les Cieux.

S
Voilà justement l'origine
De la haine, des cris, de la sottise
fierté
De cette cohorte mutine ,
Que jusqu'icy rien n'a dompté.
Mais le Cygne les voit avec indiffé-
rence ,
Et croit qu'il luy seroit également
honteux
De leur céder, ou de triompher d'eux.

160 MERCURE

*Enfin pour en tirer une noble van-
geance,*

Il se munit de patience.

*Ceux-cy virent bien-tost qu'en un
juste Combat*

*Ils n'en pouvoient ternir l'éclat,
Et que son chant méprisoit leur ma-
lice.*

*Voicy pour s'en vanger quel fut leur
artifice.*



*Ce Fleuve en un endroit avare de
ses eaux,*

*Ne laisse u'un amas de fange,
Qui des glayeuls & des roseaux
Fait un sale & bourbeux mélan-
ge.*

*C'est là que la Troupe d'Oisons
S'abbat : se romme, s'arreste,
Et s'armant comme Champions,
Se veautre les pieds & la teste.*

GALANT. 161

S

Pendant ce terrible appareil,
Nostre Cygne qu'on voit rarement
sans rien faire,

Qui venoit de chanter plus qu'à
son ordinaire,

Goûtoit un paisible sommeil,
Lors qu'inopinément cette Ligue
cruelle

Attaque sa blancheur qui faisoit hon-
te aux Lis,

Et du limon dont ils se sont salis
Prend plaisir à souiller sa beauté na-
turelle.

Après cette expedition,
Cette Troupe plus animée,
Chez les autres Oiseaux va sans
discretion

Publier que la Renommée
Vante sans raison la blancheur

Fevrier 1692. O

Du Cygne, qui n'est plus qu'un spectacle d'horreur.

2

Chacun pour en flétrir la gloire,
Sème diversement des bruits calomnieux ;

Mais ceux dont l'imposture est plus fine & plus noire,

Plaignent d'un ton malicieux.

Ce qu'en le voyant mesme on auroit
peine à croire.

S

Les autres dont le naturel,

Est plus sauvage & plus cruel,

Le condamnent par son silence,

Disent qu'il n'ose plus nager en pleines eaux,

Et que ses Compagnons, pour comble de ses maux,

Ne voulant plus souffrir de sa présence,

GALANT. 163

De honte il recourt à l'absence.

Ils ajoutent encor que de leurs propres yeux

Ils l'ont vu s'enfuir du rivage,

Et que pour s'en éclaircir mieux

Ceux qui ne voudront pas croire leur témoignage

Viennent eux-mêmes sur les lieux.

S

Pour venir enfin à la preuve

De ce qu'à peine on pouvoit concevoir,

Tous les Oiseaux voulurent voir.

Et vinrent à l'envy sur le bord de ce fleuve.

A peine le Soleil sortoit du sein des eaux,

*Qu'on voit bien-tôt sur le rivage
Un nombre innombrable d'Oi-
seaux,*

O ij

164 MERCURE

*Différens de couleur autant que de
ramage.*

S

*Le Coucou sort de ses antiques
bois,*

*Et la Colombe curieuse
Dépêche le Hibou, qui sous les mê-
mes toits*

Mène une vie & molle & paresseuse.

Enfin mille Oiseaux malheureux,

Dont la sombre & foible paupière

Ne peut supporter la lumière,

Quittent leur séjour tenebreux.

*La Pie & le Corbeau, l'Hirondelle
volage*

*Viennent accompagner des farouches
Ramiers,*

*Tant ceux qui sont patus, que d'au-
tres dont les pieds*

Ne sont couverts d'aucun plumage.

Entre tant d'Oiseaux si divers

GALANT. 165

La Corneille au cou blanc parut la
plus ardente

A faire entendre dans les airs
Les tons aigus de sa voix croissante.



Après s'être tous assemblez,
Le Cygne qui fendoit l'onde à son
ordinaire

Sous une couleur étrangere,
Fut reconnu de loin à ses chants re-
doublez.

L'attente imposoit le silence,
Lors que ce beau Chantre s'avance,
Et qu'à ses airs melodieux
Cette Troupe répond par des cris en-
vieux.



Jugez quelle fut sa surprise,
Quand sur lui seul, il voit de tou-
tes parts

Qu'on jette d'avidés regards,

166 MERCURE

*Qui sembloient contre luy marquer
quelque entreprise.*

*Confus d'estre l'objet de tant de spec-
tateurs,*

*Pour en trouver la cause, il cherche
en sa memoire,*

*Mais l'eau comme un miroir le deter-
mine à croire*

*Que les Oisons estoient les inven-
teurs*

D'une perfidie aussi noire.

S

*Alors sans s'amuser à de vaines
raisons,*

*Ce n'est pas là, dit il, ma contes-
naturelle.*

Reprenez-la, Troupe infidelle,

Je reconnois vos trahisons.

Il dédaigna de parler davantage,

Il se plongea legerement dans l'eau,

Et le limon, en quittant son plumage,

GALANT. 167

*Ne luy servit qu'à le rendre plus
beau.*

S

*Ainsi l'on connoist l'artifice,
Dont usent contre luy ces jaloux im-
posteurs ;*

*Et les autres Oiseaux , témoins de la
malice ,*

*Conviennent tous que l'injustice
Doit retomber sur ses Auteurs.*

**Vous aimez tout ce qui re-
garde les Affaires du Temps,
& c'est ce qui m'engage à
vous faire part d'une Piece
qui fait grand bruit dans les
Pays Etrangers où elle a esté
faite , & qui commence à
courir en France.**

chose du monde qui merite
le plus les soins & l'applica-
tion du Pere commun des Fi-
delles, afin de prévenir les
suites d'un si grand mal par
tous les moyens que Dieu luy
a mis entre les mains , pour
le gouvernement , & pour la
conservation de son Eglise.

Il seroit inutile de faire icy
le dénombrement des maux
qu'a soufferts , & que souffre
encore tous les jours la Reli-
gion Catholique, au sujet de
cette Confederation ; ils ne
sont que trop visibles. Un Roy
Catholique dépossédé de trois

Fevrier 1692,

P.

170 MERCURE

Royaumes , pour faire place à un Usurpateur Heretique , & par consequent la ruine de la Foy dans ces Pays là ; les Heretiques répandus en Italie pour y corrompre la plus saine partie de l'Eglise ; la Flandre mise entre les mains & sous le pouvoir des Protestans , ne font que les premices de cette liaison politique entre la Maison d'Autriche & les Ennemis de la Foy.

Quoy que dans cette Confederation il y ait un assemblage de diverses Religions , & que les grands noms de

l'Empereur & du Roy Catho-
lique y trouvent la premiere
place, elle est pourtant effe-
ctivement, & doit estre ap-
pellée une Ligue Protestante.
d'autant que tout Corps po-
litique composé de diverses
parties, doit prendre son nom
de celles qui y sont les plus
nombreuses & les plus puis-
santes. Or il est certain qu'en
comptant ce qu'ont de for-
ces par mer ou par terre les
Catholiques, & les Protestans
qui forment la Ligue, on
trouvera que celles des Pro-
testans sont infiniment supe-

172 MERCURE

rieures aux autres.

Pour ce qui est des forces de mer, il n'y a nulle proportion entre les deux Puissances; car on peut presque compter pour rien ce qu'en ont les Catholiques, tandis que les Protestans en ont de si considerables. Mais pour mieux comprendre quel effet peut avoir même sur terre cette supériorité par mer, on n'a qu'à se souvenir de quelle manière la Monarchie d'Espagne est décheuë depuis le temps que ses forces maritimes ont été défaites en l'an-

hée 1588. & voir au contraire
 quelles Flotes, & quelles Ar-
 mées la Hollande, ce petit
 morceau de terre à demy
 noyé, peut mettre à present
 sur pied par cette seule rai-
 son qu'elle est si puissante sur
 mer.

Au regard des forces de
 terre, il est vray que l'inega-
 lité n'en est pas si grande en-
 tre les deux Puissances; mais
 s'en tenant à la supputation
 commune, que les Catholi-
 ques & les Protestans en Al-
 lemagne sont presque égaux
 en forces (pour ne pas com-

P iij

174' MERCURE

pter la Suede & le Danne-
marck) comment l'Espagne
seule aujourd'huy peut-elle
tenir contre l'Angleterre & la
Hollande?

On ne manquera pas de
répondre qu'une Ligue ne
doit pas estre nommée Hère-
tique, parce que les Hèreti-
ques y sont en plus grand
nombre, mais qu'elle doit
prendre son nom du dessein
& des motifs pour lesquels
elle a esté formée, qui ne
tendent qu'à reprimer les en-
treprises de la France sur ses
Voisins.

A la bonne heure , qu'on se regle en cela sur l'intention des Ligueurs ; mais toujours il y a une grande difference entre les faux prétextes qui paroissent , & les vrais motifs qui sont cachez , & qui ne se decouvriront qu'en leur temps. Je veux bien mesme croire que la Maison d'Autriche & les autres Catholiques Confederez n'ont point d'autre dessein que celuy qu'on a marqué ; mais pour les Protestans qui sont en plus grand nombre , & les plus forts de beaucoup , il me faut

P iiij

176 MERCURE

pardonner si je ne puis m'empêcher de croire que leurs desseins n'ont pas les mêmes bornes ; car il est évident qu'ils n'ont point degeneré de leurs Ancestres , & qu'ils conservent toujours le genie de leur Secte , qui est de n'avoir en teste que la destruction & l'anéantissement de ce qu'ils appellent le Regne de l'Antechrist. Nommez donc la Ligue comme il vous plaira , pourveu que l'on convienne que l'intention de ceux qui y dominent le plus , l'emportera dans la suite , & sera enfin

exécuted : de sorte que si ces M^{is} peuvent venir à bout de leurs de seins contre la France, toute la faveur que les Princes de la Maison d'Autriche doivent raisonnablement attendre d'eux , c'est de n'être engloutis que les derniers.

Cette vérité est si constante & si claire , qu'il faut être bien aveuglé de haine contre les François , pour ne la pas voir ; car peut-on s'imaginer que dans l'occasion le Prince d'Orange aura plus d'égards pour l'Empereur & le Roy d'Espagne , qu'il n'en a eu

178 MERCURE

pour le Roy d'Angleterre son Oncle & son Beau-pere? Croyent-ils qu'il en usera mieux avec eux, parce qu'ils ont esté ses Complices dans sa premiere Usurpation.

Plusieurs choses ont esté avancées en faveur des Princes de la Maison d'Autriche, pour couvrir, ou pour diminuer l'injustice de leur procédé envers Sa Majesté Britannique. Ils disent que ce n'estoit pas leur intention que ce Roy fust dépouillé de son Royaume; mais seulement qu'il fust contraint d'entrer dans la Li-

gue contre la France : ce qu'ils prétendent qu'il estoit obligé de faire en qualité de garant de la Paix de Nimegue, que la France avoit rompuë; mais pour mieux voir que ce prétexte est sans fondement, il faut un peu le développer. Ils conviennent qu'ils vouloient bien que le Roy d'Angleterre fust forcé, mais non pas dépossédé. C'est à dire, qu'ils vouloient, afin de le faire entrer dans la Ligue, que le Prince d'Orange entraist avec une Armée dans son Royaume; qu'il se rendist

180 **MERCURE**

maistre de ses Places & de sa
Personne, & qu'il le contrai-
gnist de se soumettre à tout
ce qu'il vouloit. En tout ce-
la le Prince d'Orange n'a pas
manqué d'agir selon leur gré,
& de suivre exactement leurs
intentions; mais sur ce qu'il
a fait de plus, en luy ostant
le titre de Rôy pour s'en ré-
vetir soy-même, ces gens de
bien font semblant d'en avoir
du scrupule. Voilà en verité
les apparences sauvées d'une
maniere bien grossiere, & il
est étonnant que dans un cas
où la justice est blessée à un

tel excès , ils puissent appaiser les remords de leur conscience par une défaite aussi vaine que celle-là. Car de bonne foy croient-ils que le Prince d'Orange pût s'emparer du Pays , de l'autorité & de la Personne du Roy sans injustice , pourveu qu'il ne touchast point à son Titre de Roy ? On pourroit dire avec la même raison qu'un Volleur pourroit sans scrupule prendre l'argent , pourveu qu'il laissast la bourse.

Mais, diront-ils, selon notre intention, il ne s'est em-

paré de tout cela que pour le remettre entre les mains du Roy, & il devoit s'en retourner en Hollande, après l'avoir mis dans la Ligue contre la France. Mais en cas que le Roy n'eust pas voulu y souscrire, quelle en eust esté la suite? Il paroist par l'évenement qu'il a mieux aimé se sauver en s'échappant de leurs mains que d'estre forcé. D'ailleurs, feront-ils croire qu'un homme du caractère du Prince d'Orange voudroit si aisément lâcher prise, & quitter un Royaume dont il se se-

roit rendu maître ? A-t-on jamais vu de pareilles inclinations dans la Monarchie d'Espagne, de se dessaisir si facilement des Pays dont elle a une fois pris possession ?

Après tout, quand il s'agit de faire leur Cour au Prince d'Orange, tous ces beaux prétextes, tous ces scrupules s'évanouissent ; car l'Usurpateur ne se fit pas plutôt déclarer Roy, que Dom-Pedro de Ronquillo s'en alla le féliciter sur son avènement à la Couronne d'Angleterre, sans attendre un Courier d'Espa-

gne ; & sans qu'on sçache qu'il en ait esté desavoué par le Roy Catholique ; d'où l'on doit conclure , ou que ce Ministre par un esprit prophétique avoit sçeu quelle seroit la volonté de son Maistre dans une telle conjoncture , ou que son Maistre dès le commencement avoit esté de complot. Enfin voilà la maniere dont la conscience se gouverne presentement à la Cour d'Espagne , & comment elle trouve moyen de favoriser sans aucun scrupule , un Usurpateur Heretique contre un

GALANT. 185

Roy legitime & Catholique,
dont tout le crime est de
n'estre pas Ennemy déclaré de
la France.

Voyons maintenant si ce
qu'ils pretendent touchant
l'obligation que le Roy d'An-
• gleterre avoit d'entrer dans
la Ligue en qualité de Garant
de la Paix de Nimegue, leur
réussira mieux pour couvrir
leur injustice. Supposons
donc, parce qu'ils le veulent,
que ce Roy en estoit verita-
blement le Garant. S'ensuit-il
que pour n'avoir pas pris les
armes contre la France, (ce
Février 1692. Q

que peut estre il ne pouvoit pas faire dans l'état où il estoit) ses propres Royaumes sont legitiment confisquezz, & qu'il est déchû de la Royauté? Est-ce à ces conditions-là que les Rois s'entremettent pour faire la Paix entre les Princes leurs Voisins, & qu'ils en font les Garans? Si cela estoit, il n'y auroit plus de Mediateur ny d'Entremetteur au monde, & les Princes qui se feroient la guerre, s'acharneroient les uns contre les autres comme des bestes feroces, jusqu'à ce qu'

ils fussent tous entièrement détruits. Ajoutons à cela que le Roy d'Angleterre, quand même il l'auroit voulu, n'étoit pas en état à son avènement à la Couronne, d'entreprendre une guerre étrangère, n'estant pas encore bien affermy chez luy, à cause de sa Religion, ce qui ne parut que trop lors que le Prince d'Orange le vint attaquer. Il n'est pas vray au reste que Sa Majesté Britannique estoit le Garant du Traité dont on parle. Tout le monde sçait que ce Traité fut fait sous le

Qij

188 MERCURE

Regne du Roy son Frere, qui en estoit veritablement le Garant ; mais le Roy d'aujourd'huy n'y avoit nulle part, parce que la qualité de Garant est personnelle, & ne passe point à un Heritier, estant fondée uniquement sur la promesse volontaire de celuy qui veut se faire Garant. Qui n'a donc point fait de promesse en son nom, ne peut estre obligé à rien ; & voilà l'injustice de la Maison d'Autriche à l'égard du Roy d'Angleterre, toute nuë, sans qu'on puisse en couvrir la difformité

par le moindre pretexte apparent.

En verité leur procedé envers ce Monarque n'a point d'exemple ; car durant tout son Regne, jusqu'au moment que le Prince d'Orange se saisit du Royaume, il y avoit en apparence une profonde Paix, & une parfaite amitié entre les Couronnes. Leurs Ambassadeurs ; ou leurs Envoyez residoient à chaque Cour, avec toutes les marques d'une tres-bonne correspondance ; mais le Prince d'Orange n'eust pas plutôt

190 MERCURE

mis le pied à Whitehall, que tout d'un coup sans aucune déclaration de guerre, & sans prétendre en avoir aucun sujet, ils traitent le Roy en ennemy déclaré. Ils chassent ses Ministres honteusement de leurs Cours, & font même prisonniers de guerre ceux de ses Sujets qui demeurent dans son obéissance. Je veux croire qu'un procédé si irregulier & si éloigné de toute humanité, est fort contraire aux inclinations de ces Princes, dont la Maison a esté autrefois distinguée par la douceur

GALANT. 191

& par son zele pour la Religion. On doit sans doute attribuer ce procedé à la malignité de leurs Ministres dans les Cours Etrangères, tels qu'on esté Dom Pedro de Ronquillo, & ses semblables, qui pour avancer leur fortune, & pour se rendre necessaires, se soucient peu quels avis, ou quelles impressions, fausses ou veritables, ils donnent à leurs Maistres; & qui n'estant point eux mêmes sensibles au deshonneur dont ils chargent leurs Princes, en ménagent fort mal & la gloire & la conscience.

Cela paroist évidemment par les soins qu'ils prirent de faire croire à leurs Maistres, & même à tout le monde, autant qu'ils pûrent, que le Roy d'Angleterre n'avoit point perdu son Royaume à cause de sa Religion, & que la Religion n'avoit souffert en elle-mesme aucun dommage par la nouvelle usurpation. Que peut-on dire à des gens qui ont le front de debiter des faussetez si visibles, & à ceux qui ont eu la foiblesse de s'y laisser si facilement surprendre ? Si Dom-
Pedro

GALANT. 193

Pedro n'avoit eu les yeux fermez à la verité, il auroit reconnu dans sa propre personne la fausseté de ce qu'il a si hardiment avancé, & par son experience particuliere il seroit demeuré d'accord que la Religion n'eut que trop de part dans cette fatale révolution qui se fit alors en Angleterre, car l'Armée du Prince d'Orange ne parut pas plutôt devant Londres, que la Chapelle de cet Ambassadeur fut démolie de fond en comble, & en haine de la Chapelle, toute la maison fut pil-

Fevrier 1692.

R

194 MERCURE

lée & ruinée par le Peuple ;
qui entreprit de renverser toutes les Chapelles de l'Angleterre. Telle estoit la rage d'un Peuple animé plus que jamais contre la Religion Catholique , à la veüe de ceux qu'ils appellent en leur langage leurs Libérateurs , & les Vangeurs de la tyrannie du Pape.

Ensuite de cete démolition de Chapelles , le Prince d'Orange s'estant mis en possession du gouvernement , on fait rechercher par tout nos Evêques , nos Prestres , &

GALANT. 195

tous les Catholiques nouvellement convertis. Plusieurs sont saisis & mis en prison sur une accusation de leze-Majesté touchant le seul fait de la Religion. Trois Evêques, beaucoup de Prestres & de Laiques du plus haut rang, ont esté de ce nombre. Il est vray que la politique du Cabinet fit surseoir leur procès, tant on craignoit que leur sang répandu n'étonnast trop les Princes Catholiques qui estoient liez avec le Prince d'Orange, & avec ses complices dans l'affaire d'Angleterre.

R ij

196 MERCURE

J'avouë que la démolition des Chapelles ne paroïssoit que l'ouvrage du Peuple, mais enfin c'estoit un Peuple que la haine de la Religion rendoit seditieux, aussibien que leurs Gouverneurs, qu'elle porta à se soulever contre leur Roy legitime, & à mettre l'Usurpateur sur le Trône. C'est le mesme esprit qui leur fit faire ensuite une loy pour exclure à jamais de la jouissance de la Couronne d'Angleterre, non seulement le Roy & le Prince de Galles, mais tout Successeur Catho-

lique. De là on peut connoître la bonne foy de Dom Pedro Ronquillo, lors qu'il soutient que la Religion n'avoit point de part au malheur de Sa Majesté Britannique, & que l'Eglise n'avoit rien souffert dans ce changement. Je le puis assurer avec la dernière certitude, que si le Roy eust voulu seulement consentir que le Prince de Galles eust esté élevé dans la Religion Protestante, sous la conduite de leur Archevesque de Cantorbie, tous les Chefs, hormis un fort petit nombre,

R. iij

tant de l'Armée que du Parlement, qui se rangerent après du costé du Prince d'Orange, eussent tenu ferme pour les interets de leur legitime Souverain, & en ce cas l'Usurpateur avec ses treize mille hommes auroit pû aussi facilement conquerir l'Empire du monde, que le Royaume d'Angleterre.

Cependant voilà, ce me semble, le plus grand sacrifice qu'un Roy peut faire à son Dieu. Il a mieux aimé tout risquer & s'abandonner à la Providence, que de blesser sa

conscience , & de rien faire contre la Religion. Ce sacrifice a aussi une grande ressemblance avec celuy d'Abraham , car le Roy en obeissant à l'ordre de Dieu , qui commande de préférer la Religion à toutes choses , outre sa Couronne , a encore sacrifié son Fils , c'est à dire , sa succession à la Couronne , plus estimée que la vie mesme ; de sorte qu'on peut raisonnablement esperer que cette obeissance heroïque du Roy d'Angleterre sera récompensée tost ou tard , & en ce monde & en

R. iij

l'autre, des bénédictions abondantes dont celle du Père des Croyans fut suivie. Au contraire il est à craindre que la part qu'ont ces deux Princes Catholiques dans une usurpation si injuste, & si contraire aux intérêts de la Religion, ne les expose aux rigueurs de la justice divine, à moins qu'ils ne reparent le tort qu'ils ont fait à Sa Majesté Britannique, & le scandale qu'ils ont donné à toute la Chrestienté. Enfin quels que soient les decrets de la Providence au regard du temps & du lieu de la ré-

compense ou de la punition, il vaut mieux toujours souffrir pour la Justice & pour la Religion, que d'estre heureux par des voyes honteuses & illegitimes.

Je ne puis pas dire précisément la part que ces Princes ont eüe à ces deux insignes faussetez, sur lesquelles le Prince d'Orange & les Etats Generaux dans leurs Manifestes, fonderent toute la justice prétendue de leur entreprise sur l'Angleterre, soit que ces Princes les ayent criës eux-mesmes, ou qu'ils y ayent

seulement donné credit. Ces deux faussetez sont une Ligue du Roy d'Angleterre avec la France, & un Prince de Galles supposé. Pour la premiere, ils ont pû estre surpris par les Ministres qu'ils avoient dans les Cours Etrangères, lesquels n'estoient que trop sujets à faire passer auprès de leurs Maistres leurs propres rêveries pour des certitudes, mais le temps & la suite des affaires ont suffisamment découvert combien cette conjecture estoit vaine, en nous faisant voir ce que le Roy d'An-

gleterre souffrit d'abord faute des secours , qui ne luy auroient pas manqué, s'il eust eu des liaisons réelles avec la France lors qu'il fut attaqué par le Prince d'Orange. Aussi l'Usurpateur qui n'estoit que trop informé de tout ce qui se passoit dans le Conseil de Sa Majesté Britannique , ne craignit nullement que son entreprise trouvast quelque obstacle de ce costé-là. C'est apparemment ce qui l'empêcha de faire dans son Manifeste aucune mention de cette alliance prétendue , & peut-

204 MERCURE

estre qu'il aima mieux laisser aux Hollandois le soin de debiter cette imposture dans celuy qu'ils publièrent en leur nom, pour exciter davantage contre les deux Rois la haine des Confederez.

Au reste, pour estre pleinement convaincu que c'estoit une pure vision, il ne faut qu'interroger là-dessus le Comte de Sunderland, alors premier Ministre du Roy. Tout esclave qu'il est aujourd'huy du Prince d'Orange, il n'oseroit dire le contraire.

Pour ce qui est de la nais-

lance du Prince de Galles, ce
seroit faire affront au Chris-
tianisme, & deshonorer les
Testes couronnées, que de
croire capable d'une telle sup-
position un Prince aussi reli-
gieux que le Roy d'Angle-
terre, & de s'imaginer que la
Maison d'Autriche fust as-
sez foible pour ajoûter foy à
une fiction si peu vray-sem-
blable, ou qu'elle fust assez
méchante, pour appuyer une
calomnie si noire. C'est déjà
trop pour le Roy d'Espagne
& pour l'Empereur, de s'estre
unis d'intérêts avec un Prince

206 MERCURE

ambitieux, qui de cette Fable & de cette imposture diabolique, a fait le prétexte de son usurpation.

Peut estre que ces bons Princes croiront se pouvoir décharger du blâme d'estre mêlez avec des Heretiques, dans une Ligue qui a produit de si méchans effets, en disant que la France n'a pas mieux fait, estant entrée dans plusieurs Ligues avec les Protestans, mais cela ne les sauve pas ; car premierement quand la France seroit en cela coupable, on n'est point justifié

par les fautes d'autrui. Secondement, la France n'est jamais entrée dans une Ligue où il y eust un Roy Catholique depossédé pour faire place à un Usurpateur Heretique. Troisièmement, dans les Ligues où les François ont esté avec les Heretiques ils estoient toujours les Maistres, & toujours superieurs en forces : de sorte qu'il n'y avoit point de danger, ny pour eux d'être maistrisez par leurs Confe-
derez, ny pour la Religion d'estre accablée par l'Heresie. Je voudrois bien qu'à cette

208 MERCURE

heure l'Empereur & le Roy d'Espagne en pussent dire autant, mais que le monde juge qui est le Maître de la Ligue, où l'Empereur qui vit tranquille à Vienne, & le Roy d'Espagne qui vit de même à Madrid, où le Prince d'Orange, qui est à la teste de soixante mille hommes en Flandre, & les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, qui ont de puissantes Armées sur le Rhin.

Ajoutons à cela les forces Maritimes de l'Angleterre & de la Hollande, & ce que ces

GALANT. 209

deux Etats ont d'argent pour
soutenir les frais de la guerre;
& songeons un peu où tout
cela aboutiroit en cas qu'ils
pussent reduire la France aux
termes projetez à la Haye.
Croit-on qu'après tant d'in-
trigues & de mouvemens, le
Prince d'Orange fust d'hu-
meur à quitter la Flandre, qui
est si fort à sa bien-séance,
& dont il se peut faire une
belle Souveraineté en la joi-
gnant avec la Hollande, à
quoy tout semble se disposer?
Il feroit bien valoir alors ses
pretentions, & les appuyeroit

Fevrier 1622.

S.

210 MERCURE

fans doute sur un droit d'acquifition , ayant tant dépenfé pour la défendre , ce qui pourtant devroit donner un peu à penfer à l'Empereur ; car fi les affaires en venoient là, il feroit obligé d'avoir de grands ménagemens avec les Princes Proteftans fes Voifins, qui feroient foutenus d'un fi puiffant appuy de leur Secte.

Mais quand on confidere s'éminente pieté de Sa Majefté Imperiale , que le Ciel a recompensée d'une maniere fi extraordinaire par cette déli-

vrance presque miraculeuse de Vienne, au Siege que les Turcs en firent en 1683. & en suite par tant de Victoires remportées, par tant de Places conquises sur ce fier ennemy du nom Chrétien; quand, dis-je, on considère ces choses, on ne peut pas croire que l'Empereur soit méconnoissant de tant de graces; mais on juge plutôt qu'il aura autant de soin des interets de la Religion, que le Ciel en a eu de ceux de l'Empire. Sapienté & son zele se reveilleront apparemment à la voix

S ij

212 MERCURE

du Souverain Pasteur, lors
qu'il l'exhortera de ne plus
entretenir une guerre allumée
dans le sein de la Chrétienté,
mais de rompre ce commer-
ce avec les Heretiques, si fatal
à la Religion, de conspirer à
mettre la Paix entre les Enfants
de l'Eglise, & de poursuivre
la guerre contre les Turcs,
que la Providence par une
longue suite de Victoires sem-
ble luy avoir livrez pour éten-
dre ainsi les limites du Royau-
me du Sauveur du monde,
& pour empêcher que les Ot-
tomans ne fassent plus d'ores-

d'avant de ravages dans les
 Terres des Princes Chré-
 tiens.

Outre le devoir d'un Em-
 pereur des Romains, de veiller
 à la conservation de la Reli-
 gion Catholique Romaine,
 & celuy d'Enfant de l'Eglise,
 de prester l'oreille aux avis
 paternels de Sa Sainteté, à
 juger sainement selon la con-
 joncture presente des affaires
 de l'Europe, il n'est pas moins
 de son propre interest, que
 de celuy de la Religion, qu'il
 s'accorde avec la France par
 une bonne Paix, & qu'il pousse

214 MERCURE

se ensuite vivement le Turc.
 Mais le mal est que le desir
 de se vanger des François, &
 l'esperance d'en venir à bout,
 fondée sur le grand nombre
 de leurs Confederez, ont rel-
 lement ébloüï ses Ministres,
 qu'ils ne peuvent regarder de
 sang froid, ny le mal que la
 Ligue a fait à la Religion, ny
 le peu d'effet qu'elle a eu,
 & qu'elle aura probablement
 contre la France; qu'ils ne
 peuvent même discerner le
 veritable interest de leur Ma-
 jesté, qui est d'atterrer une
 bonne fois l'ennemy du nom

Chrétien, qui a mis si souvent l'Empire à deux doigts de sa ruine. Car y a-t-il chose au monde qui puisse mieux établir la grandeur de la Maison d'Autriche, que de bien affermir son Royaume de Hongrie avec toutes ses dépendances, afin que Vienne n'estant plus frontiere, elle soit à jamais le centre de ces Etats ? Mais cela ne se peut faire à coup seur qu'en continuant la guerre contre le Turc, & en ne luy donnant point de relâche pendant qu'il est foible & abattu,

216 MERCURE

d'autant que si on donne une fois à ce vaste Corps le temps de respirer & de se reconnoître, quelque malade qu'il soit à present, il peut avec un peu de repos reprendre ses forces, & devenir aussi fort & aussi redoutable qu'il ait jamais esté.

Je sçay bien que de telles mesures ne seront point au goût des Princes Protestans d'Allemagne, ny convenables aux vastes desseins du Prince d'Orange. Ces Princes ont toujours esté par le passé, & seront encore à l'avenir,

venir, dès qu'ils en auront l'occasion, aussi jaloux de la puissance Imperiale, qu'ils le sont aujourd'huy de la grandeur de la France ; mais j'espere qu'ils n'auront point d'ascendant sur les Conseils de Sa Majesté Imperiale, & qu'Elle sera convaincuë, pour peu qu'Elle y pense, qu'en son particulier Elle a plus risqué & plus perdu en perdant Belgrade & Nice, qu'Elle ne gagna à la prise de Mayence & de Bonne. J'crois même qu'Elle fera reflexion que le Royaume de Hongrie vaut

Fevrier 1692.

T

218 MERCURE

mieux que deux ou trois Places de plus ou de moins sur le Rhin, lesquelles peut-estre on pourroit avoir à meilleur marché par un Traité de Paix, que par la continuation de la guerre.

A l'égard de la Couronne d'Espagne, pour sçavoir quel avantage elle pourroit raisonnablement attendre de la continuation de la Ligue, & de la guerre avec la France, il faut d'abord convenir de celuy qui est à present le Maistre de la Flandre, si c'est le Roy Catholique ou le Prince d'Orange.

GALANT. 219

La décision de cette question est aisée. Les Troupes du Prince d'Orange sont en garnison dans toutes les grandes Villes ; il a un pouvoir absolu dans l'Armée ; il donne les ordres par tout en ce Pais-là, aussi souverainement qu'aucun Roy d'Espagne les pourroit donner, y fust-il en personne. C'est là ce que tout le monde reconnoist pour des marques assurées d'une autorité Souveraine ; de sorte que la Flandre qui a coûté tant d'années de guerre & tant de millions pour la défendre con-

T ij

220 MERCURE

tre la France & la Hollande, est tout d'un coup livrée entre les mains du Prince d'Orange, peut-estre en recompense des bons services que ses Ayeux ont rendus à l'Espagne; car pour les siens, on ne voit pas ce qu'il a fait jusqu'à present en faveur de cette Couronne, si on ne veut luy compter pour un grand service d'avoir laissé prendre Mons à la veuë, d'avoir mangé tout le Pays la dernière campagne, sans gagner un seul ponce de terre sur l'ennemy, & d'avoir eu enfin soi-

GALANT. 221

xante douze de ses Escadrons
entierement défaits par vingt-
huit des François.

Mais pour parler serieuse-
ment , il est incontestable que
si la Ligue & la guerre contre
la France doivent avoir leur
cours jusqu'au bout , toute
l'affaire ne se terminera qu'aux
dépens du Roy d'Espagne.
Car l'une de ces deux choses
arrivera infailliblement ; ou
le Roy de France , ou le Prin-
ce d'Orange fera alors le pos-
sesseur de la Flandre.

Mais , diront les Ministres
Espagnols , si le Prince d'O-

T iij

222 MERCURE

range gagne la Flandre, ce ne sera que pour nous la rendre; au lieu que si le Roy de France en devient le Maître, la voilà perdue pour toujours. On ne peut raisonner plus juste: car enfin le Prince d'Orange a témoigné faire grand scrupule de retenir ce qui ne luy appartient pas. Cependant on assure que ce que les Protestans appellent la lumière de l'Evangile, commence à se répandre dans les Provinces de Brabant & de Flandre, & que tous les jours il s'y fait quelques conversions

à leur mode : ce qui merite bien d'estre consideré par Sa Sainteté, & qui n'est pas indigne des reflexions de Sa Majesté Catholique.

Enfin supposons que les Princes de la Maison d'Autriche fussent entrez d'abord dans cette Ligue avec les Heretiques sans blesser leur conscience, & sans autre dessein que de se deffendre contre la France, ou de recouvrer ce qu'on avoit pris sur eux. Si toutefois l'experience leur fait voir que la Religion en a déjà extrêmement souffert, qu'elle

T iij

224 MERCURE

court risque de plus grands malheurs , & que tous les coups qu'ils portent contre la France sans la toucher , retomberont sur l'Eglise, qui en est dangereusement blessée en plusieurs endroits , c'est à dire , en Angleterre , en Ecosse, en Irlande, en Flandre & en Italie, - seront-ils excusables devant Dieu , s'ils perséverent dans une Confederation si funeste en ses effets , au lieu d'écouter les remontrances du Saint Pere , & de songer à la Paix , comme à l'unique remede de tous les maux ?

En dernier lieu, il me semble que ces Princes se devroient un peu examiner sur la part qu'ils ont eüe dans l'injustice qui a esté faite au Roy d'Angleterre. C'est à eux de voir s'il n'ont pas un juste sujet d'apprehender là-dessus des reproches du costé des hommes, & des châtimens du costé de Dieu, à moins que d'en faire une réparation convenable; car il est à craindre que l'on ne mette sur leur compte toutes les Ames, ou perverties, ou non converties, tout le sang

226 MERCURE

des Prêtres & des autres Catholiques, qui sera répandu un jour dans ce Pays là, où l'ancienne persécution, qui commence déjà à se renouveler, ne manquera pas de croistre avec l'autorité de l'Usurpateur, jusqu'à faire revivre les Loix sanguinaires. La subtilité de leurs Casuistes ne leur servira de rien au tribunal du Souverain Juge. C'est là que le Chef & les Complices porteront la même peine : l'un pour avoir entrepris le crime, & les autres pour ne s'y estre pas opposés.

GALANT. 227

Qu'on ne croye pas au reste que ce soit les seuls interets du Roy d'Angleterre qui me fassent parler de cette sorte: car en verité la chose est de bien plus grande importance pour ces Princes, que pour luy. Il n'y va à son égard que de la perte d'une Couronne temporelle, au lieu qu'à leur égard il s'agit de la perte même de leur Ame, & d'un Royaume éternel.

Quoy que rien ne soit moins galant que de parler de remedes dans une Lettre

228 MERCURE

comme celles que je vous adresse tous les mois, néanmoins l'utile devant l'emporter sur l'agréable, je ne saurois m'empêcher de vous parler de celuy qui a esté mis en vogue par M^r Miracle, Officier ordinaire de la Musique de la Chapelle du Roy. C'est un Baume pour les Rhumatismes, dont il a seul le secret, & dont la bonté retentit dans tout Versailles. Mille gens dignes de foy assurent que personne ne s'en est servy, qui n'en ait esté guery, & même si promptement, que ceux

GALANT. 229

qui en ont usé ont regardé leur mal comme un songe. Les Rumatismes ayant esté frequens cette année à cause du long Hiver & de la quantité de neiges qui est tombée, ce remede s'est trouvé d'une utilité fort grande. C'est ce qui a achevé de le mettre dans la reputation où il commence d'estre depuis quelque temps,

La Medecine n'en a pû fournir aucun qui ait eu effet dans la longue maladie de M^r Nicolini, Nonce Extraordinaire

230 **M P R C U R E**

de Sa Sainteté, qui est mort
le 4 de ce mois. Il estoit Fils
du Senateur Matteo , d'une
des premieres & plus ancien-
nes Familles de Florence , où
ses Ancestres ont possédé les
plus importantes Charges
dans le temps qu'elle estoit
gouvernée en Republique,
& encore depuis qu'elle est
passée sous la domination de
la Maison de Medicis. Après
avoir finy ses études dans les
Colleges de Pise & de Parme,
il se rendit à la Cour de Rome,
où le Pape Alexandre VII.
l'éleva à la Prélarure , avec le

GALANT. 231

titre de Referendaire des deux Signatures de Grace & de Justice. Pendant ce Pontificat, & sous ceux de Clement IX. & de Clement X. il eut successivement divers Gouvernemens dans l'Etat Ecclesiastique, c'est à dire, dans les Villes de Tivoli, Fabriano Camerino & Ascoli, & s'acquit par tout une estime generale. Clement X. le fit venir ensuite à la Cour, & le mit au Tribunal de la Congregation de la Consulte. Innocent XI. le nomma son Vicelegat en Avignon, où il demeura neuf

232 MERCURE

ans , pendant lesquels on eut tout sujet d'admirer sa prudence & sa conduite. Sa Sainteté l'ayant destiné après cela à aller exercer la Nonciature de Portugal, il fut sacré auparavant Archevesque de Rhodes dans l'Eglise des Jeûites d'Avignon , & receu à Lisbonne avec tous les honneurs qu'il pouvoit attendre. Il passa quatre ans & demy dans cette Cour , & merita l'applaudissement de tout le monde, par la maniere dont il s'acquitta de cet employ. Alexandre VIII. ayant esté élevé à la

Chaire de Saint Pierre après la mort d'Innocent, le nomma son Nonce en France. Il arriva à Paris le 25. Novembre 1690. & eut le lendemain une audience particulière du Roy; mais la mort du Pape qui survint, la longueur du Conclave, & divers autres accidens l'ayant obligé de différer son entrée publique, il ne la put faire que le 20. Novembre de l'année dernière. Elle se fit avec beaucoup de magnificence, & deux jours après il fut admis à l'Audience publique de Sa

Fevrier 1992. V

234 MERCURE

Majesté, qui le receut de la manière du monde la plus favorable. Il tomba malade au commencement du mois passé, & son mal redoublant de jour en jour, sans qu'il fust plus grand grand que sa patience à le souffrir, il succomba enfin à la violence d'une fièvre de trente jours. Il voulut estre enterré sans aucune pompe, & fut porté à l'Eglise des Capucins de la rue S^t Honoré, qu'il avoit choisie pour estre le lieu de sa sepulture. Il est mort fort regreté à la Cour, & de tout ce qu'il y a d'honnestes

gens à Paris. Il avoit conceu une telle estime pour le Roy, dont il connoissoit l'ardeur & le zele pour la veritable Religion, que ses interets particuliers n'auroient jamais prévalu contre la justice qu'il devoit à la pieté de ce Monarque. Si l'on avoit pû remedier à son mal, il travailleroit encore presentement au repos de la Chrestienté, Sa Majesté luy ayant envoyé M^r Fagon, premier Medecin de la feuë Reine & des Enfans de France, & qui professe la Medecine avec un si grand succès qu'il

V ij

236 MERCURE

y fait ajoûter foy.

Je vous envoie une Lettre de M^r Amelot , Ambassadeur du Roy en Suisse , qu'il a écrite de Soleurre aux Treize Cantons , en datte du 9. du mois passé. Vous sçavez quelle réputation il s'est acquise dans toutes ses Ambassades , & avec combien de prudence il vient à bout de toutes les affaires dont il se melle.

Magnifiques Seigneurs,

Les bruits qui se sont répandus, par l'artifice des Ennemis du Roy, au sujet de la Ville de Genève, m'ayant déjà donné sujet d'assurer en particulier les loüables Cantons Alliez de cette Ville, des sinceres intentions de Sa Majesté, pour le repos de tout le Corps Helvetique & leur ayant mesme expliqué les raisons solides qui doivent les convaincre, que Geneve n'avoit rien à attendre que la consinuation de la

238 MERCURE

bonté & protection du Roy, j'ay esté bien-aise encore de vous faire connoistre à tous en general dans les conjonctures presentes les veritables dispositions de Sa Majesté pour vous.

Je vous ay déjà représenté en tant d'occasions tout ce qui pouvoit vous convaincre pleinement sur ce sujet, qu'il n'est pas besoin de vous le repeter icy en détail. Les Magistrats qui ont part au gouvernement des differens Etats qui composent la Suisse, sont trop éclairés pour ne pas connoistre avec une entière évidence, & par mille preuves sensibles de

la bienveillance du Roy, que Sa Majesté desire, non seulement d'entretenir, & d'augmenter, s'il est possible, la bonne correspondance, mais encore qu'Elle prend autant d'intérêt que vous-mesme à la parfaite conservation de la tranquillité, seureté & union de la Suisse. Il est certain, & j'ay ordre du Roy, de vous en assurer, que la prise de Montmelian, & tous les autres succès dont il plaira à Dieu de continuer à benir les armes de Sa Majesté, ne tourneront jamais qu'à l'avantage des loüables Cantons ses bons Amis, Alliez & Confederez.

240 MERCURE

Je dois mesme vous dire de sa part que la conquête de cette importante Place ne change rien à l'inclination que Sa Majesté a eue à faciliter une bonne paix. Que si les actions de guerre, qui semblent éloignées par là de vostre voisinage, vous donnoient encore quelque inquietude de ce costé-là, & que vous creussiez pouvoir par vos soins procurer la paix de l'Italie par un accommodement de S. A. R. de Savoye avec le Roy, Sa Majesté a tant de confiance en vous, & desire tellement de vous procurer de toute maniere un plein repos, qu'Elle

GALANT. 241

qu'Elle donnera volontiers les
mains à vous accepter pour Me-
diateurs & Garants d'un pareil
Traité. C'est ce que je n'ay pas
voulu differer de vous faire sça-
voir, vous priant d'estre bien
persuadez que l'on ne peut vous
souhaiter plus sincerement que je
fais, toutes sortes d'avantages
& prosperitez.

Magnifiques Seigneurs,

*Vostre tres affectionné à vous
servir,*

A MELOT.

**Il y auroit tant de choses à
Février 1692. X**

242 MERCURE

dire sur la conduite , la bonté & la generosité du Roy : que je vous laisse faire les reflexions dont cette Lettre fournit un ample sujet.

Le Jeudy 14, de ce mois, M^r de Fourcil, que je vous dis la derniere fois avoir esté élu pour remplir la place de M^e le Clerc à l'Academie Francoise, y fut receu selon la coutume. Il remercia la Compagnie par un Discours tout plein d'éloquence , qui fut extraordinairement applaudi , & M^r Charpentier , alors Directeur, luy répondit par

un autre, qui luy marqua d'une maniere fort fine & fort delicate, que l'Academie en le choisissant n'avoit fait que satisfaire aux intentions du Roy, qui vouloit que dans ces sortes d'elections, on rendist justice au vray merite, sans aucun égard aux brigues. Je pourray vous en dire davantage le mois prochain. Après que ces deux Discours eurent esté prononcez, M^r l'Abbé de la Vau leur une suite du Poëme de M Perault, intitulé, *La Creation du Monde*. L'on y trouva des

X ij

244 MERCURE

descriptions fort vives, comme on avoit fait la dernière fois, & cette lecture fut suivie d'une Lettre en Vers, & d'une manière de Prologue pastoral pour mettre en Musique, l'un & l'autre de M^r Boyer. Ces deux Ouvrages reçurent beaucoup d'applaudissemens, & firent connoître que le beau feu de l'esprit n'est point sujet aux années.

Le 7. de ce mois, M^r le Marquis de Marignanes, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment Colonel, épousa dans Alby la Fille de M^r le

Marquis de Crussol S. Suplice,
 Cousin Germain de M^r le
 Duc d'Uzez. Toute la France
 sçait assez l'ancienneté & la
 grandeur de cette Maison.
 M^r le Marquis de S. Suplice
 est Fils d'une Sœur de feu
 M^r le Comte d'Aubigous-
 d'Amboise, qui descendoit en
 droite ligne d'Anicien, qui
 fut fait Seigneur d'Amboise
 par l'Empereur Maximin en
 237. Il seroit aisé de tirer la
 suite des Seigneurs d'Amboise
 degré par degré, depuis cet
 Anicien jusques à Pierre, fi
 chery de Louïs XI. lors mê-

246 MERCURE

me qu'il n'estoit encore que Dauphin, & dont il fut Chambellan, & Député en Italie, pour accorder le Pape avec certains Princes. Il épousa Anne de Bueil, Sœur de Jean, Comte de Sancerre, Amiral de France, & ce mariage fut parfaitement heureux, puis qu'il en nâquit neuf Enfans mâles, qui ont esté tous remarquables dans leur temps; Charles qui épousa la Dame de Chavigny; Louïs, Evêque d'Alby; Jean, Evêque de Langres; Emery, Grand Maître de Rhodes; Pierre, Evê-

que de Poitiers ; Jacques , Evêque de Clermont ; Jean , Seigneur de Buffy ; Huet , Seigneur d'Aubigeous , & le fameux Cardinal George d'Amboise , Ministre & Favory du Roy Loüis XII. Outre ce Loüis d'Amboise , Evêque d'Alby , il y eut encore un autre Loüis de cette Maison qui le fut aussi , & c'est à ces deux Prelats que la Ville d'Alby est redevable de cette fameuse Eglise dédiée à Sainte Cecile , qui passe pour une des plus belles de la Chrestienté , & de plusieurs autres monu-

248 MERCURE

mens de leur magnificence & de leur pieté. Aussi les Habitans d'Alby ont-ils une veneration extrême pour les Descendans de cette illustre Maison, & c'est ce qui les a obligez de témoigner par diverses festes & réjouissances publiques la part qu'ils prenoient au mariage que je vous apprens. L'Epoux & l'Epouse sont si bien faits, & si dignes l'un de l'autre, qu'on ne doute point qu'un mariage si bien assorty n'ait des suites très-heureuses. Madame de Saliez, Viguiere d'Alby, dont tous

GALANT. 249

Les Ouvrages sont si estimez,
a fait pour eux l'Epithalame
que je vous envoie.

L'On cherche vainement cette
charmante Fille,
En qui brille le Sang d'une illustre
Famille.

Du jeune Conquerant qui veut se
rendre heureux,
L'enlève à travers mille feux.
Tout a favorisé son amoureuse au-
dace ;

Mais l'Hymen nous rend à sa
place.

Une Femme admirable, en qui nous
revoyons

La Fille que nous regretions.

Elle a ses agrémens, ses airs, &
ses manieres,

250 MERCURE

*Ses yeux, son teint, & ses lu-
mieres,
Et tous les sentimens de ses nobles
Ayeux,
Dont la magnificence éclate dans ces
lieux.
Enfin, ces deux Objets sont une
mesme chose.
Vous, pour qui le Ciel fait cette Me-
tamorphose,
Epoux aimable & fortuné,
A quel comble de biens estes - vous
destiné ?
Vostre Epouse, toujours adorable, &
severe,
Va marcher sur les pas de son illustre
Mere,
Et vous allez goûter, au gré de vos
desirs,
Un long enchainement de joye, &
de plaisirs.*

GALANT. 251

M^r le Marquis de Marignanes , qui vient d'épouser Mademoiselle de Crussol de Saint Supplice , est de la Famille de Couet , originaire de Bresse , qui s'est venue établir d'Allemagne en ce Pays-là , & Fils de M^r le Marquis de Marignanes & des Isles d'or , Baron de Velaux , Botmes , Saint Canat , Seigneur de Vitrolles , Coudoux , la Bourdonniere & autres , Gouverneur pour le Roy des Isles & Forrereses de Porte-cros & de Levant , & qui a esté deux fois premier Procureur du

252 MERCURE

Pays de Provence, employ qu'on ne donne qu'aux Gentilshommes les plus distinguez de cette Province. Il avoit épousé en premieres nocces une Fille de la Maison de Porcelets, Sœur du Marquis de Maillane, qui est morte sans enfans, & il épousa en secondes nocces Blanche de Seytres de Laumons Nièce du Bailly de Laumous, Ambassadeur de son Ordre à Rome, qui est mort tenant l'Auberge de Provence. De ce mariage sont sortis deux Filles & deux Garçons. L'aînée des Filles

GALANT. 253

a esté mariée à Charles de Grimaldis d'Antibes , Marquis de Cagnes , de la Maison des Princes de Monaco , & la Cadette , à Philippe Guillaume de Grammont de la Maison des Grammont de Bearn. L'aîné des Garçons est M^r le Marquis de Marignanes , dont je vous parle. Le cadet est Lieutenant dans le Regiment des Gardes Françaises. Leur grand Pere estoit Marquis de Marignanes , Gouverneur pour le Roy de la Tour de Bouc , lez Martigues en Provence , & avoit

294 **MERCURE**

aussi esté premier Procureur
du Pays de Provence , & Co-
lonel d'un Regiment d'In-
fanterie. Leur Bisayeul estoit
Conseiller Garde des Sceaux
au Parlement d'Aix en Pro-
vence, qu'on apelle le Baron
de Coüet, Baron de Trets , de
Sillans & autres Places. Leur
Trisayeul le Baron de Coüet,
aussi Baron de Tretz , fut Me-
stre de Camp des Arquebu-
siers à cheval de Provence , &
chassé de Marseille par Ca-
saulx , pour avoir esté fidelle
au Roy , comme il en est fait
mention dans l'Histoire de

GALANT. 255

Provence. C'est luy qui s'est venu établir le premier dans cette Province, où il suivit le Duc de Savoye dans l'échange qui se fit de la Bresse avec le Marquisat de Saluces. & il a fait la branche de Provence. L'autre est demeurée en Bresse. C'est celle de M^s les Comtes de Montriblond, qui firent un des plus beaux partages dont on ait oüï parler depuis longtemps entre des particuliers, l'un des Freres ayant eu les terres en deçà, & l'autre les terres en delà du Rhône. Jean de Coüet, Comte

256 MECCURE

de Montriblond , Capitaine
de cent hommes d'armes , se
distingua au Siege de Rouën,
où il entra le premier par la
brèche : c'est ce que porte
l'Histoire de Mezcray La
Grand' Mere estoit de la Mai-
son d'Escalis de Bras , des Ba-
rons d'Anfloüis en Provence;
la Bisayeule de la Maison de
Grasse, illustre en Provence,
& la Trisayeule de celle de
Villeneuve des Marquis de
Trans , de cette même Pro-
vince. Je ne vous parle point
des alliances de cette Maison,
qui sont les meilleures de Pro-
vence.

Voicy les noms de plusieurs personnes considerables de l'un & de l'autre sexe , mortes depuis peu de temps. Il y en a une partie dont l'abondance de la matiere m'empescha de vous parler dès l'autre mois.

Messire Philippes Cirus de Torcy , Comte de Torcy, Seigneur de Lorcy, le Mont, Chevenelles & autres lieux , Lieutenant-Colonel du Regiment de Cavalerie de Bellegarde. Il étoit fils de Philippes de Torcy, Sieur de la Tour , Lieutenant General des Armées du Roy , Gouverneur de Dieppe &

Feurier 1692.

Y

258 MERCURE

d'Arras , & de Silvie Angeli-
que de l'Hospital de la Bran-
che de Sainte Mesme. Il est
mort sans alliance. Son frere
aîné a épousé Marie François-
se-Elizabeth de l'Hospital , fil-
le du deffunt Duc de Vitry.
Torcy porte de sable à la ban-
de d'or.

Mademoiselle Elizabeth de
l'Hospital de Sainte-Mesme.
Elle employoit tout son tems
au secours des pauvres & à di-
verses actions de pieté , &
estoit sœur de M' de l'Hospi-
tal , Comte de Sainte Mesme
premier Ecuyer de Madame la

grande Duchesse de Toscane,
 & cy-devant premier Ecuyer
 de feuë Madame la Duchesse
 Douairiere d'Orleans. Ils des-
 cendent d'une branche cadet-
 te de l'ancienne Maison de
 l'Hospital, issue du Sieur de
 l'Hospital de Sainte-Mesme,
 mort des blessures qu'il reçut
 au Siege de Pavie. Cette Mai-
 son descend d'Aloph de l'Hô-
 pital, Seigneur de Choisy &
 de Sainte-Mesme, dont le fils
 aîné, Jean de l'Hospital;
 Comte de Choisy épousa Leo-
 nor Stuart, dont est venu Jac-
 ques de l'Hospital, Marquis

Y ij

260 MERCURE

de Choisy, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur & Sénéchal d'Auvergne, & Chevalier d'honneur de la Reine Marguerite, qui épousa Madeleine de Coëssé-Gonnor, d'où sont issus les Marquis de Choisy, Comtes de l'Hospital & Barons des Cordou. François de l'Hospital, Seigneur de Vitry, épousa Anne de la Chastre, fille de Claude, Baron de Maison-Fort, dont est venu Louis de l'Hospital, Marquis de Vitry, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine des Gardes du Corps

de Sa Majesté, Lieutenant général des Comtez de Champagne & Brie, & Gouverneur de la ville de Meaux, qui épousa Françoise de Brichanteau de Beauvais - Nangis, dont il eut Nicolas & François de l'Hospital, Maréchaux de France, & trois filles dont deux furent mariées aux Comte de Charlus & Marquis de Persan, & la troisième, Louise de l'Hospital, fut Abbessé de Montivilliers. Nicolas de l'Hospital, Marquis de Vitry & d'Arc, Comte de Châteauvilain, Bailly de

262 MERCURE

Meaux , Capitaine des Gardes
du Corps du Roy , arresta le
Marêchal d'Ancre , par l'or-
dre de Louis XIII. qui le fit
Marêchal de France en 1617.
puis en 1619. Chevalier de
ses Ordres. En 1632. il fut
Gouverneur de Provence ,
& ensuite on luy donna le
titre de Duc de Vitry. Il
mourut en 1644. Doyen des
Marêchaux de France. & avoit
épousé Lucrece Bouhier de
Beaumarchais. Il en eut feu
M^r le Duc de Vitry dont le
fils est mort sans alliance &
des filles. François de l'Hospi-

tal, frere puîné de Nicolas,
Duc de Vitry, Seigneur du
Halier Comte de Beine & de
Romorantin, a esté Chevalier
des Ordres du Roy, Conseil-
ler de Sa Majesté en ses Con-
seils & d'honneur en la Cour
de Parlement de Paris, seul
Lieutenant General pour le
Roy en Champagne & Brie,
Gouverneur & Lieutenant
general de la ville, Prevôté &
Vicomté de Paris, auparavant
Gouverneur de Nancy, dès
l'an 1621. Il fut Capitaine des
Gardes du Corps du Roy, &
en 1643. Sa Majesté le fit Ma-

268 MERCURE

réchal de France. Il mourut en 1660. & est connu dans l'Histoire sous le nom de du Halier , qu'il portoit avant qu'il eust le Bâton de Maréchal. Il s'acquit une grande réputation à la bataille de Rocroy , où il fut blessé , au Catelet , & en divers autres lieux d'Allemagne , Flandre , Italie, Franche-Comté & Lorraine. Il n'a pas laissé d'enfans. Cette Maison de l'Hospital , qu'on pretend originaire de Naples , porte écartelé au premier d'Anjou , Naples , Sicile , au second d'Arragon , au troisième

GALANT. 265

me de Brichanteau, au quatrième de la Chartre, & sur le tout de l'Hospital qui est de gueules au coq d'argent, armé & cresté d'or, soutenant de son pied droit un écusson chargé d'une fleur de lis d'or.

M^e Andié Chevalier, Marquis de Saint Blimont, Seigneur de Pandé, Caon, Gouy, Ettebeuf, Salnel, d'Enneville, Uron, Armuncourt & autres lieux. Il avoit pris alliance dans la famille des le Tonnelier de Breteuil, qui a donné des Contrôleurs Généraux des Finances, Conseillers

Fevrier 1692.

Z

266 MERCURE

d'Etat, Maistres des Requêtes, Intendans de Justice, Conseillers au Parlement, Grand Conseil, & aux Compagnies Superieures.

Messire Antoine de Guillon, Seigneur de Marmouffe, du haut & bas Garnay, Chambleant, de S^r Benin, Menetou & autres lieux, mort âgé de 75. ans en son Château de Marmouffe près de Dreux, & regretté generalement dans sa Province, tant des riches que des pauvres, à qui il servoit de pere, n'ayant point de plus grand plaisir que de chercher à les

GALANT. 267

soulager. Il avoit esté à Malthe, & après avoir fait ses Caravannes, il ne voulut point faire ses vœux. Il eut l'honneur d'estre Page de la Chambre de Louis XIII. & fut fait ensuite Lieutenant des Gardes où il servit plusieurs années, après quoy il fut Gentilhomme de la Chambre de feu Monsieur le Duc d'Orleans, & ayant quitté la Cour, il ne songea plus qu'à travailler à l'affaire de son salut. Jacques de Guillon son pere, Maître des Requestes, Surintendant de Justice en la Generalité.

Z ij

268 MERCURE

d'Orleans , eut le brevet de Conseiller d'Etat , sous Louis XIII. & laissa entr'autres enfans de Louise de l'Epine , petite fille de M^r le President Baillet , Charles de Guillon , Conseiller Clerc au Parlement de Paris, Jacques de Guillon , second du nom, Conseiller au Parlement de Rouën pendant le Semestre , & ensuite Procureur General au Parlement de Dijon , & une fille mariée à M^r Vaublin , Seigneur des Yvereaux , Intendant de Justice en Languedoc , dont le Frere eut l'honneur d'estre

Precepteur du deffunt Roy.
Marcellin de Guillon son
Ayeul , Contrôleur General
de l'Artillerie , fut Chevalier
de l'Ordre de saint Michel ,
& fit la Charge de Grand
Maistre de l'Artillerie , pen-
dant douze ans. Il épousa Ge-
neviève de Fontenus , & en
eut François & Jacques. Fran-
çois de Guillon son aîné ,
Contrôleur de l'Artillerie ,
laissa un fils , qui fut tué au
Siege de la Mote estant Ca-
pitaine aux Gardes , & deux
filles , dont l'aînée épousa
M^r le Comte de Treville ,

270 MERCURE

Capitaine , Lieutenant des Mousquetaires du Roy. L'autre fut Grande Picture de l'Abbaye de Chelles. Pierre de Guillon , son Bisayeul, Commissaire ordinaire en l'Artillerie de France, Lieutenant de M^r de Biron , Grand Maistre de l'Artillerie dans les Provinces de Lionnois , Dauphiné , & Contrôleur ordinaire des Guerres, fut pere de Marcellin dont je viens de vous parler & de Pierre, second du nom, qui fit la Branche de la famille qui est encore à Lyon. Il servoit en 1524. sous Fran-

çois I. Il y a eu un Estienne de Guillon, President au Parlement de Grenoble en 1429. Antoine de Guillon, dont je vous apprens la mort, a eu plusieurs Enfans, sçavoir, Simon de Guillon, mort Page de S. A. R. Monsieur; Antoine, qui estant devenu l'ainé par sa mort, renonça au monde, & se fit Religieux de Saint Benoist de la Congregation de Saint Maur; Leonard, qui ayant esté Page de la grande Ecurie, & Capitaine-Exempt des Gardes, a esté forcé d'abandonner le service à cause

272 MERCURE

d'une grande blessure receuë
au combat de Kocessberg; Jean
Leonard , qui a esté Page de
la petite Ecurie du Roy ; Bar-
be de Guillon , mariée à Mes-
sire Urbain de Tilly , de la
Famille de Blanc , Lieutenant
Colonel du Regiment de
Cavalerie de Grinant , &
Marguerite-Françoise , qui a
épousé M^r de la Roche . Sei-
gneur de la Chapelle, Capi-
taine au Regiment de Grinant,
dont le Pere qui estoit Aimé
de la Vallée de la Roche , a
commandé le Regiment du
Grand Maistre M^r de la Mil-
leraye. Guillon porte d'azur

au sautoir d'or , pour supports deux Pelicans , & pour corps de Devise, un Pelican qui se tuë pour nourrir ses petits, avec ces mots, *Mihi non sum natus.*

Dame Marie Vallée des Barreaux, Veuve de Messire Pierre Viole , President en la Quatrième des Enquestes. Elle estoit Fille de Feu M^r des Barreaux, President au Grand Conseil, & de Dame Barbe Dolu . & a laissé Madame la Comtesse de Tilliens, & Madame la Presidente Talon, ses Heritieres. Elles sont Filles de

274 MERCURE

Dame Elizabeth Vallée , sa
Sœur , & de M^r du Bouley-
Favier , Maître des Reque-
stes.

M^r le Marquis du Pleffis-
Beliere , Gouverneur de Car-
magnole & de Suzé. Il a fait
une infinité de belles actions,
& joignoit la valeur à la pru-
dence. La maniere dont il
s'est distingué en plusieurs
occasions luy avoit acquis une
grande estime dans les Trou-
pes , & vous sçavez qu'il a
contribué aux grands avanta-
ges que les armes du Roy ont
remportez en Savoye , & en

Piedmont, Il estoit Frere de Madame la Maréchale de Crequi. Personne n'ignore qu'on ne voit que des modèles de vertu dans cette Famille.

M^r le Comte d'Alegre. Il estoit encore dans ses plus belles années; & avoir épousé Mademoiselle du Frenoy. Ce nom est si connu, qu'il n'est ignoré d'aucun de ceux qui connoissent les amours & les graces. M^r le Comte d'Alegre est de la troisième branche de l'illustre Maison d'Alegre qui a autrefois donné des Vice-

296 MERCURE

Rois au Royaume de Naples;
La branche ainée dont estoit
feuë Madame de Seignelay, est
d'Auvergne, & c'est celle des
Marquis d'Alegre - Torsel.
La seconde branche est celle
d'Alegre Coupigny du Quest-
nel, de Normandie, & la troi-
sième, celle d'Alegre Viva-
res, dont estoit M' le Comte
d'Alegre qui vient de mourir.

Madame Gourreau de la
Proustiere, Prieure de l'Ab-
baye de Saint Antoine des
Champs lez Paris, & Doyen-
ne des Religieuses de ce Con-
vent, âgée de plus de quarre-

vingt ans. Elle estoit Fille de
Messire Jean Gourreau, Sieur
de la Proustiere & des Pal-
luaux, Conseiller de la Cour
des Aides, Sœur de Messire
Nicolas Gourreau, S^r de la
Proustiere, à present Doyen
des Conseillers de la Cour des
Aides à Paris, & Tante de
Messire François Gourreau,
sieur de la Proustiere, Con-
seiller Clerc en la Grand'-
Chambre du Parlement. C'est
une ancienne Famille d'An-
jou, originaire de Bretagne,
dont il y a eu Philippe Gour-
reau, sieur de la Proustiere,

278 MERCURE

receu en 1569 Maistre des Requestes, après avoir esté Conseiller au Parlement de Bretagne. Il épousa Antoinette Poyet, Niece du Chancelier de France. Gourreau de la Proustiere porte d'or à l'Aigle double de sable, armé, bequé & couronné de gueules.

Dame Marie Madelcine le Boistel, Femme de Messire Claude Bauffan, Maistre des Requestes honoraire.

Dame Marie du Frenay, Femme de Messire Joseph-François d'Erbothon, Seigneur de Lango-Treüilly, &

GALANT. 279

Autres lieux, Baron de l'ancienne Baronnie du Pont. Il fut receu Maître des Requestes en 1682 après avoir esté Conseiller au Parlement, & auparavant Conseiller au Chasteler de Paris.

Dame Renée - Ang-lique Roüillet de Beauchamps, Femme de Messire René Roland le Vayer, Seigneur de Bourtigny, Conseiller du Roy en la premiere Chambre des Enquestes du Parlement, où il fut receu en 1687. Il est Fils de feu M^r le Vayer de Bourtigny, Maître des Requestes

280 **MERCURE**

& Intendant de Justice à Soissons, & auparavant durant plus de vingt années Avocat au Parlement, où il se fit distinguer par la facilité de son expression, & cette éloquence qui luy estoit si naturelle. Sa Famille est originaire du Maine, où elle a donné plusieurs Lieutenans Generaux en la Ville du Mans. M^r le Vayer, Maistre des Requestes, & M^r le Vayer, Conseiller de la Cour des Aides, sont de cette Famille.

M^r Charles Raviere, receu Avocat au Parlement en 1645.

la grande capacité & la con-
noissance parfaite qu'il avoit
de la Jurisprudence , le fai-
soient fort employer. Son
Frere a été Procureur du Roy
au Tresor, & sa Sœur a épousé
M^r de Montholon , Conseil-
ler au Châtelet , d'une bran-
che cadette de l'Illustre Mai-
son des de Montholon.

M^r Pijart , Conseiller ,
Medecin ordinaire du Roy ,
Docteur Regent , & Doyen
de la Faculté de Medecine de
Paris , mort le second jour de
ce mois , âgé de près de qua-
tre-vingt-quinze ans. Il fut

Février 1692. *Aa*

282 MERCURE

reçû Docteur en la mesme Faculté, le neuvième de Janvier 1623. & il l'a esté soixante-neuf ans & plus, estant devenu le plus ancien des Docteurs de sa compagnie, le dixième de Janvier 1671. Il a toujours exercé sa profession avec beaucoup d'honneur & de réputation, & avoit puisé dans les Livres une science profonde, où il s'estoit confirmé par une longue expérience auprès des malades. Il connoissoit la propriété des termes les plus rares & les moins usitez de la Langue

Grecque & de la Latine, & estoit tres-sçavant dans les belles Lettres. On doit l'estimer un grand Medecin, puis qu'il a travaillé si heureusement à se faire une longue vie.

Les François continuent toujours à remporter sur mer des avantages fort considerables. Sur l'avis qui fut donné à quatre Vaisseaux du Roy qui croisoient depuis plus de six semaines vers le Cap de Finistère, qu'une Flote de vingt-deux bâtimens Marchands, chargez de bled, devoit passer de Bilbao à Cadix, escortez

Aa ij

284 MERCURE

de deux Vaisseaux de guerre Hollandois, l'un de cinquante Canons, & l'autre de quarante-six, ils s'assemblerent & prirent leurs mesures pour les attaquer. M^r le Chevalier des Augers, Capitaine de Hautbord, qui commande le Maure de 54. Canons, l'un des Vaisseaux qui estoient venus à Brest de Dunkerque, disposa de cette sorte, en qualité de Commandant, les trois autres Vaisseaux, qui estoient de 30. à 36. Canons, sçavoir, le Poli, le Seditieux & l'Opiniâtre que commandent

M^{rs} Serpaud , du Vignau , & le Chevalier Damon. Les deux premiers eurent ordre d'attaquer le moins fort des deux Vaisseaux de convoi , M^r le Chevalier des Augers s'estant reservé le plus gros , & ayant ordonné à M^r le Chevalier Damon , de prendre le plus qu'il pourroit des Vaisseaux Marchands pendant le combat. Il fut fort rude , & ne finit qu'au bout de quatre heures. M^r le Chevalier des Augers coula à fond , après deux bordées , le Vaisseau qu'il attaquoit & M^{rs} Serpaud

286 MERCURE

& du Vignau , en firent autant du leur. Il n'y eut que seize personnes , dont le Capitaine Croug fut du nombre , qui échaperent de ces deux Vaisseaux de guerre. M^r le Chevalier Damon prit quatre des bastimens Marchands, & les autres se sauverent à S. Thomé , qui n'estoit pas loin de-là. Les nostres se retirerent à Rochefort avec leurs prises, M^r des Augers ayant perdu le Beaupré de son Vaisseau, & les autres quelque chose des leurs. Ils sont Capitaines de Fregate.

M^r le Marquis de Nesmond, Lieutenant General des Armées Navales, n'a pas eu moins d'avantage, puisque s'estant mis en Mer avec une Escadre de Vaisseaux, il en a pris quatre Marchands Hollandois, dont trois estoient richement chargez. Le mauvais temps l'a obligé de relâcher à Belle-Isle, où il les a amenez. Vous remarquerez, Madame, que depuis que les Ennemis ont renoncé à la Paix, ils ont perdu vingt-cinq Vaisseaux de guerre, sans que le Roy en ait perdu aucun.

288 MERCURE

Ce que je vous dis est un fait constant dont ils sont forcez de convenir. On ne peut songer qu'avec beaucoup de surprise , que les Anglois & les Hollandois , ayant esté plus puissans sur Mer que la France , avant le regne du Roy , mesme quand ces deux Puissances n'estoient pas unies & qu'on les voyoit agir séparément , ils soient aujourd'huy contrainsts de luy céder. On croit ce qu'on voit , & on l'admire.

Tous les siècles ont eu leurs Heros. On peut dire , que le
Roy

Roy est non-seulement celuy de son siecle ; mais encore de tous ceux qui ont précédé le siecle de ce Monarque. Le haut degré de gloire où il est parvenu , ayant fait retentir le bruit de son nom chez toutes les Nations du monde, il ne faut pas s'étonner , si on souhaite de voir de ses Portraits par toute la terre , & si le grand debit qui s'en fait , engage toutes sortes de Peintres à en faire , & toutes sortes de Graveurs à en graver. C'est ce qui est cause qu'on en trouve un si grand nom-

Fevrier 1692.

Bb

290 MERCURE

bre qui sont si défigurez , qu'on n'y reconnoist point le Roy , & que les Etrangers qui croient le connoistre sur les portraits qu'ils ont fait venir de France , n'en peuvent concevoir de justes idées, ny trouver dans ses traits tout ce qu'ils promettent de grand & d'heureux. Ils ne seroient peut-estre pas fâchez d'apprendre que de tous ceux qui ont esté faits , celui de M^r Person a esté trouvé un des plus ressemblans , pour ne pas dire le plus. C'est ce qui a causé l'impressemment du pu-

blic pour en avoir. La surprise a esté grande pour ceux qui croyoient qu'on leur en avoit envoyé de la main de M^r Person, lors qu'ils ont connu que ce n'estoit que des copies d'après luy. La supercherie a esté poussée si loin, que des Peintres ont osé prendre son nom pour debiter de leurs copies. Ce portrait avoit fait trop de bruit pour n'estre pas gravé. Il l'a esté par le sieur Drevet, qui loge rue S Jacques, près de S. Severin, & qui en donne les Estampes pour un écu. Les curieux qui

Bb ij

292 MERCURE

souhaiteront avoir des premières tirées , ne doivent point perdre de temps , s'ils veulent satisfaire leur curiosité sur le peu qui luy en reste.

Il y a grand nombre de Mécontents en Angleterre , & la disgrâce de Milord Churchill à qui le Prince d'Orange a osté toutes ses Charges , fait voir à ceux qui en sçavent le secret , qu'elle peut avoir de grandes suites , puis qu'elle vient de ce que la femme de ce Milord , Dame d'honneur de la Princesse de Danemarck , a excité cette Prin-

Cesse à se plaindre , de ce que le Prince d'Orange ne tient aucune des promesses qu'il a faites au Prince son mary , dont l'une estoit , de le faire Amiral. Elle a dit en se plaignant hautement , que si elle avoit creu que le Prince d'Orange en eust deu user de cette sorte , elle n'auroit pas consenti au traitement qu'il a fait au Roy son Pere.

La Cour d'Espagne n'est pas plus tranquille , & la mesintelligence est si grande entre ses deux Reines , que toute la Cour est divisée en deux

294 MERCURE

partis. Chacun soutient si hautement celuy qu'il a pris, que ceux qui les suivent ont des rubans à leurs chapeaux, qui font connoître s'ils sont dans les interests de la Reine Doüairiere, ou de la Reine Regnante.

L'empressement des Irlandois pour passer en France est toujours le mesme, & quoy qu'on n'y en attendît plus depuis l'arrivée de M^r de Sarsfield à Brest, il y est encore venu deux petits Bâtimens chargez de sept à huit cens hommes.

Ceux qui ont expliqué la dernière Enigme sur la Lan-

GALANT. 295

cette, qui en estoit le vray
mort, sont M^{rs}. Turrault de la
Cossionniere, Chanoine de
S. Pierre du Mans, & Mulin
le jeune de la mesme ville,
Vagnard, du Puits d'A-
mour, l'Abbé de Reilmiro;
F. Maroy, de la rue de la
Harpe; Coquebert de chez
M^r du Castel; le Chevalier
Befnier, de Bellair, cy-devant
Capitaine de la vieille Mari-
ne; le Gloüiance, Chirurgien
à Vannes en Bretagne; Ric-
quet, Commis de la Poste de
la mesme ville; & Laurent
Bouvier, Chirurgien au mê-

Bb iij

296 **MERCURE**

me lieu ; Serein , Apotiquaire
chez Madame ; F. Messier de
la Place S. Nizier de Lion ;
Etienné de la Ruë des trois
petits Ecus à Troye ; Leger
Commissaire des Maréchauf-
fées de Chartres & Chasteau-
dun ; de Montfrery ; le Petit
du grand Turc , ruë S Hon-
ré ; le Bel esprit du Cerf vo-
lant de la mesme ruë , C.
Aujoulat, sieur de la Baume,
René Lorillat , L Abbé Pion-
neau , L'Illustre Bonnard de
l'Hostel du Quesnoy , C Hu-
tugue d'Orleans , le Cheva-
lier Loibel de la Place Mau-

GALANT. 297

bert, le Triumvirat de Bourg
en Bresse ; le Comte de Quer-
meno, l'Amant à loüer de la
ruë S. Martin, l'Ennemi des
prejugez, de la ruë de la Tif-
ferandrie, le Beau tenebreux,
de la ruë de Jouy ; le bon
Beau-pere du Chevalier de
Bassigny & Harade, de la ruë
de la Cerifaye. Mesdemoisel-
les Ogier du coin de la ruë de
Richelieu, Nanette de la
Croix blanche, la Charman-
te niece de Madame de la
Neuville, proche le jeu de
paume du Rempart à Soif-
sons, Jeanneton Gueritaut,
de la ruë des Lions, Babet

298 MERCURE

Petit , de la ruë Montmartre ,
la veuve Heron , de la ruë Si-
mon le Franc , le Bas , son Ai-
mable frere , le Juriste de la
ruë S. Germain , & le Vindi-
catif du Puits d'Amour . Ton-
tine , de la ruë S. Roch , l'O-
bligante , du Quay des Au-
gustins : les deux Charmantes
sœurs du Puits d'Amour : la
plus Indifférente recluse du
Faux-bourg saint Severe de
Roüen : l'Aimable Croisette ,
de la ruë du Chaume ; la Char-
mante Beauceronne , de la ruë
Neuve S. Eustache : la Chaste
Epouse du coin de la ruë Vil-

GALANT. 299

dot ; Renaudat , de la ruë du
Petit-Lion : la Charmante
Villomere : la Princesse Tho-
mas de l'Isle , son fidelle Se-
cretaire : le Berger Tircis à
l'Anagramme *Siecle de fer* ;
la Marquise à l'Anagramme ,
Pure image de vertu : Diane de
la Forest d'Acteon : la Defun-
te aux jours filez de soye : la
Nimphe aimantée : la Bergere
aux châtaignes ; la spirituelle
Mere de l'aimable Fille de la
ruë S. Hiacinte , & son plus
fidelle Amant.

L'Enigme nouvelle que je
vous envoie est de M^r Co-
miers.

300 MERCURE

ENIGME.

Pour s'addonner à ma profes-
sion
Il suffit d'estre adroit, & sans ambi-
tion.
Du Peuple-que je sers je scay bien
des misteres.
On permet que les Sœurs couchent
avec les Freres,
Et si l'on y souffroit un Roy,
Je serois pour luy sans employ,
Sans rien sçavoir dans la noire
Magie,
Et sans rien emprunter de l'art de
Chirurgie,
J'affronte le premier tous les pas
dangereux,
Et fais quand il me plaît marcher
droit les Bouteux.

mitte alarm.

*L'Esté me remplissoit d'effroy ,
Et l'Automne souvent me couloit bien
des larmes.*

300 MERCURE

rente le premier tous les pas
dangereux,
Et fais quand il me plaît marcher
droit les Boîteux.

GALANT. 301

Si tu ne peux encore icy me reconnoître,

*Dieu te garde, Lecteur, de devenir
mon Maître.*

Je croy que vous prendrez plaisir à chanter l'Air nouveau dont vous allez lire les paroles.

AIR NOUVEAU.

Lors que Tircis brûloit pour moy,

Le retour du Printemps me causoit mille alarmes,

L'Esté me remplissoit d'effroy,

Et l'Automne souvent me contoit bien des larmes.

302 MERCURE

*L'Hiver seul finissoit mes morselles
langueurs,
Et de tous les plaisirs je reprenois
l'usage,
Mais depuis que Tircis est devenu
volage,
En tout temps je verse des pleurs.*

Je ne suis point surpris de l'empressement que vous avez de sçavoir le détail de ce qui s'est passé au mariage de Monsieur le Duc de Chartres, & de Mademoiselle de Blois. Tout ce qui se fait sous le règne du Roy a quelque chose de si distingué & de si différent de ce qui s'est vû jusques

icy , qu'on ne doit pas s'étonner de la curiosité qu'il excite. S'il s'agit de Conquestes, ils se font avec une rapidité inouïe avant ce siècle. S'il est question de piété , les exemples en sont grands & nouveaux , & si quelques conjonctures importantes demandent des Fêtes, les moins préparées , & où l'on n'emploie que le nécessaire , se font avec un éclat & un bon goût , qui fait distinguer la Cour de Louis le Grand de toutes celles qui ont le plus brillé , & qui peuvent préten-

de quelque distinction dans l'Europe , ou pour mieux dire dans la terre entière. Je commence ce qui regarde le mariage dont j'ay à vous parler, par un article qui vous fera voir que jamais Souverain , en quelque siècle que ce soit , n'a fait des presens si considérables que sont les pierreries que le Roy a données à Mademoiselle de Blois. En voicy le dénombrement , & je vous en parle avec certitude, ayant eu le plaisir de les voir.

GALANT. 305

Une parure de Diamans brillans, contenant

Une paire deboucles d'oreilles.

Une paire de Pendans.

Une grande Attache de devant.

Deux Attaches de manches.

Quatre Attaches de poches.

Un Nœud de derriere.

Quarante - huit Boutons.

Une parure de Rubis, contenant

Deux Poinçons.

Une paire de pendans.

Une grande Attache.

Deux Attaches de manches.

Quatre Attaches de poches.

Un nœud de derriere.

Fevrier 1692

C c

206 MERCURE

Quarante huit boutons.

*Une parure de Saphirs , conte-
tenant*

Deux Poinçons.

Une paire de Pendans,

Une grande Attache.

Deux Attaches de manches

Quatre Attaches de poches.

Un Nœud de derriere.

Quarante huit boutons.

*Une parure de Topazes ,
contenant*

Quatre Poinçons.

Une paire de Boucles d'oreil-
les.

Une paire de Pendans.

Une grande Attache.

GALANT. 307

Deux Attaches de manches.

Quatre Attaches de poches.

Un Nœud de derriere.

Quarante-huit boutons.

Plus ,

Quatre-vingt boutonnières.

Une Laffure.

Deux Tailles.

Vingt pieces pour chamarrer
le devant.

Tout cela estant de Pierres
parfaites , & d'une grosseur
qui en releve le prix , il seroit
tres difficile de vous en mar-
quer la juste valeur.

Le 17. de ce mois, jour desti-
né pour la cérémonie des

Cc iiij

208 MERCURE

fiançailles, Monsieur le Duc
 de Chartres, accompagné de
 M^r de Blainville, Grand
 Maistre des cérémonies, & de
 M^r des Granges, Maistre des
 Cérémonies, alla prendre Ma-
 demoiselle de Blois dans son
 appartement, & il l'amena au
 grand Salon de l'appartement
 du Roy. Ce Prince avoit un
 habit de brocard d'or, cou-
 vert de dentelle, sçavoir les
 chausses, le pourpoint, & le
 manteau. Des diamans, & des
 émeraudes servoient par tout
 de pied à cette dentelle, & la
 garniture de cet habit estoit

d'un ruban couleur de rose pâle, mêlé d'un ruban d'or.

Le fond de la robe de Mademoiselle de Blois estoit d'une étoffe d'or liserée d'un filer noir, qui formoit de petites fleurs. Les bords de cette robe estoient bouillonnez ou fraisez d'un point d'Espagne d'or. La jupe estoit d'un fond d'argent & à petites rayes gris de lin, garnie de distance en distance, d'un point d'Espagne d'or en cerceau, le tout si bien entendu, & si bien travaillé, que cet habit estoit l'ouvrage de plusieurs mois.

310 MERCURE

La garniture estoit de diamans & de rubis. La Princesse estoit coëffée de ses propres cheveux , qui sont d'une tres grande beauté. Ils étoient mêlez de nompareille verte & de diamans, au dessus desquels estoit un gros ruban vert & or. Elle avoit une mante de réseau d'or , dont les bords estoient garnis d'un point d'Espagne d'or.

Le Roy estoit habillé de velours noir brodé d'or à plein, avec les boutons de Diamans dont je vous ay déjà parlé autrefois , & tout ce qui peut

GALANT. 311

rendre complete la garniture
nécessaire pour un habit, dont
il n'y a point de termes qui
puissent bien vous exprimer
la richesse, puis qu'il peut
passer pour unique dans le
monde,

Monsieur avoit un habit de
brocard d'or, tout garny de
point d'Espagne d'argent,
avec des boutons de Dia-
mans. Les Princes, les Prin-
cesses, & les plus grands Sei-
gneurs de la Cour, & tous
ceux qui estoient nommez
pour danser au Bal qui devoit
suivre les Fiançailles, avoient

312 MERCURE

des habits, ou brodez, ou de brocard d'or ou d'argent, tout couverts de points de la même richesse. Toutes les Dames nommées aussi pour le Bal, avoient des garnitures de Pierrieres, & il y avoit peu de Seigneurs du Bal dont les habits n'en fussent garnis. La ceremonie des Fiançailles fut faite dans le Cabinet de Sa Majesté, par M^r le Cardinal de Bouillon, Grand Aumônier de France, & le Contrat fut leu par M^r de Ponchartrain, Ministre & Secrétaire d'Est, accompagné de

GALANT. 213

de M^r le Marquis de Torcy
Secrétaire d'Etat , & signé
par le Roy , Monseigneur le
Dauphin, Monsieur, Mada-
me , Monsieur le Duc de
Chartres , Mademoiselle ,
Mademoiselle de Blois , les
Princes & les Princeſſes, dont
ceux qui devoient avoir l'hon-
neur de dancier , estoient pa-
rez de la maniere que je viens
de vous marquer. Je vous en
donneray la liste à la fin de
cet article , ne croyant pas
devoir interrompre le fil
de cette narration. Au mi-
lieu du bal qui fut fait dans
Février 1692. D d

314 **MERCURE**

une tres-grande Salle du grand appartement du Roy, destinée pour ces divertissemens , & dans laquelle il y a deux tribunes pour les violons , on vit paroistre une colation aussi galante , que magnifique & bien entendue. Elle estoit précédée de plusieurs personnes , destinées pour servir, avec des serviettes sur le bras. On vit ensuite avancer huit grandes machines , portées chacune par quatre hommes qui tenoient chacun , de grands anneaux dorez , d'or bruni. Ces machi-

GALANT. 315

nes avoient plusieurs étages ,
& ceux de dessus portoient
un grand nombre de corbeil-
les , remplies de confitures
seches. Entre tous ces étages
& le bas de la machine , il y
avoit un jour qui laissoit voir
comme un grand parterre
chargé de fruits , & ces fruits
estoit dans des corbeilles
de toutes sortes de figures , &
qui suivoient le plan de cha-
que machine. Ce fruit parut
encore plus à découvert ,
quand les corbeilles , qui
estoit au dessus , furent , ou
enlevées , ou dépouillées de ce

D d ij

316 MERCURE

qui les remplissoit. Il y avoit entre ces huit machines plusieurs Officiers , portant des souscoupes , les unes remplies de verres & les autres de caraffes pleines de toutes sortes de liqueurs & d'eaux glacées. Tout cela estoit suivi de trente hommes , portant des corbeilles où les fruits & les confitures seches composoient autant de pyramides , & comme les fruits & les confitures, tant de ces corbeilles, que de celles des huit grandes machines , estoient tout couverts de fleurs , toute la sale paroissoit

un parterre émaillé de diverses couleurs. Il y avoit encore entre ceux qui portoient ces corbeilles, des Officiers, portant des liqueurs, des eaux glacées, & ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'ils estoient plus de cent, tous Officiers du Chasteau de Versailles, & ayant des juste-au-corps de drap bleu, garnis de galon d'argent.

Le 18. Monsieur le Duc de Chartres alla prendre Mademoiselle de Blois dans son appartement avec les mesmes ceremonies que le jour préce-

Dd iij

318 MERCURE

dent. Ce Prince avoit un habit de velours noir brodé d'or. Les chausses estoient brodées par bandes , & les vuides garnis de Perles & de Diamans Le pourpoint estoit de mesme , & le devant du manteau , couvert des gros Diamans de Monsieur. La garniture estoit d'un ruban or & couleur de feu , avec des plumes de la mesme couleur. L'habit de la Princesse estoit d'une tres-riche étoffe d'argent , tout garny d'un Point d'Espagne d'argent , & tout brillant de Pierrieres. Ils se

rendirent dans la grande Galerie , où estoient Monseigneur le Dauphin, Monsieur, Madame, les Princes & Princesses, avec des habits differens de ceux qu'ils avoient la veille , mais qui n'estoient pas moins riches. Celuy de Monsieur estoit de velours noir brodé d'or à plain , & garny de Rubis. Le Roy estant venu, toute la Compagnie alla à la Chapelle du Chasteau. Monsieur de Chartres & Mademoiselle de Blois marchèrent devant le Roy qui estoit environné & suivy de

D d iij

320 MERCURE

toute la Cour, & ils furent placez sur les degrez qui sont au bas de l'Autel devant le Prié-Dieu de Sa Majesté. On leur donna l'Eau-Beniste avant que de la presenter au Roy. Lors que M^r le Cardinal de Bouillon demanda à Monsieur le Duc de Chartres *s'il prenoit Mademoiselle de Blois pour Epouse*, il fit une reverence au Roy, à Monsieur & à Medame, comme pour demander leur consentement, & Mademoiselle de Blois n'en fit qu'au Roy. A l'Offertoire Monsieur le Duc de Chartres,

GALANT. 321

& Madame la Duchesse de Chartres allerent à l'Offrande, & y furent conduits par le Grand Maître des Ceremonies, le Grand Maître ayant présenté le Cierge à Monsieur le Duc de Chartres, & le Maître à Madame la Duchesse de Chartres. Le Poëlle fut tenu par M^r l'Evesque d'Orleans, Premier Aumosnier du Roy, & par M^r l'Abbé Fleury, Aumosnier de quartier.

A la fin de la cérémonie, le Registre de la Paroisse ayant esté apporté au Roy, M^r l'E-

222 MERCURE

vêque d'Orleans presenta la plume à Sa Majesté, en présence du Curé. Ce Registre fut signé par le Roy , Monseigneur le Dauphin , Monsieur & Madame , Monsieur le Duc de Chartres , Madame la Duchesse de Chartres , & Monsieur le Prince. Toute la Cour accompagna ensuite le Roy dans son appartement, & Madame la Duchesse de Chartres y fut conduite par M^r. le Marquis de Villars , son Chevalier d'honneur , & par M^r le Comte de Fontaine-Martel , son premier Ecuyer,

qui commencerent par-là à entrer en fonction de leurs Charges.

Le Roy avoit ce jour-là un habit de brocard d'or , brodé d'argent & une attache de fort gros diamans sur l'épaule , au lieu des nœuds de rubans que l'on y met ordinairement. Monseigneur estoit en juste-au-corps de velours noir tout uni , ce qui faisoit mieux briller tous les gros diamans de la Couronne qui estoient dessus , & dont il avoit pour plusieurs millions. Sa Majesté donna à dîner

324 MERCURE

dans l'appartement de la feuë Reine. Vous trouverez dans le papier marqué I. de quelle maniere estoit la table, & les rangs que tenoient les Princes & Princeſſes, qui eurent l'honneur d'y avoir place. Le lieu où ſe donna le repas étoit magnifiquement paré. Je ne vous dis rien de la ſumptuoſité des ſervices, non plus que de l'abondance & de la delicateſſe des mets. Il ſuffit de vous dire, que le Roy donnoit ce repas pour vous faire entendre qu'il auroit eſté difficile, qu'on eût pû y ſouhai-

GALANT. 325

car quelque chose. L'aprèsdî-
pparte-
Angle-
y joua
chanta
aux en-
de feu
e soupé
oir dans
it estre
dont il
ce n'est
res fai-
u, & le
magnifi-
lont les
rsonnes

324 MERCURE

dans l'appartement de la femme

Reine.

le papier

manier

rangs &

ces &

l'honneur

lieu où

magn

vous d

fité de

que de

delicat

de voir

noir c

entenc

ficile,

ter quelque chose. L'aprèsdî-
née, il y eut grands apparte-
mens, où le Roy d'Angle-
terre se trouva. On y jouïa
gros jeu, & on y chanta
quantité des plus beaux en-
droits de la Musique de feu
Monsieur de Lully. Le soupé
que le Roy donna le soir dans
le mesme lieu, ne peut estre
égalé que par le dîner dont il
avoit esté précédé, si ce n'est
que l'éclat des lumieres fai-
soit paroître, & le lieu, & le
repas, encore plus magnifi-
ques, les pierreries dont les
habits de toutes les personnes

326 MERCURE

distinguées de la Cour étoient garnis , brillant alors beaucoup davantage. Il y eut plus de couverts à cette table , & vous pourrez remarquer ceux qui eurent l'honneur d'y manger le soir , & qui n'y avoient pas dîné , dans le papier marqué II. On servit au souper plus de cent-cinquante plats, sans le dessert qui fut superbe. A l'heure du couché toutes les personnes les plus distinguées de la Cour, se rendirent dans l'appartement de Madame la Duchesse de Chartres. Quelque richesse

que l'on fût accoûtumé de voir, on ne laissa pas d'admirer la Toilette dont le Roy a fait présent à cette Princesse. Comme ce Monarque est toujours le premier à suivre les loix qu'il impose aux autres, & qu'il les suit mesme bien plus régulièrement, cette toilette n'avoit pas plus de pieces que l'Ordonnance en permet ; mais aussi Sa Majesté avoit voulu, que le petit nombre dont elle estoit composée, fût aussi parfait, & aussi-bien travaillé qu'il le pouvoit estre. On voyoit sur

328 MERCURE

le dessus d'une de ces pieces
un bas relief, où estoit repre-
sentée Venus à la toilette ,
servie par les Graces , & par
les Amours , & les ornemens
du corps de la mesme piece ,
répresentoient les ondes de
la Mer. On remarquoit sur
d'autres pieces plusieurs autres
bas reliefs , dans lesquels on
voyoit la Fidelité, & la Fecon-
dité représentées, & le tout
estoit orné de médailles
d'hommes & de femmes ,
coëffez à l'antique, d'entrelats
& de divers autres ornemens,
maniere de Mosaique ; mais

GALANT. 329

sans confusion, ce qui en faisoit paroître le bon goût. Toute l'argenterie de cette toilette est de M^r de Launay, dont les Ouvrages sont si estimez, & si recherchez. Je ne vous dis rien des étofes & des points de la toilette, vous jugez bien que tout y estoit égal en beauté. Je ne vous dis rien non plus d'un grand nombre d'habits, ny des points, dentelles & pierreries qui ont accompagné la toilette. Le détail des broderies, & de la richesse des étofes, suffiroit pour rem-

Fevrier 1692.

E c

330 MERCURE

plir ma Lettre, & vous pouvez bien vous imaginer toutes ces choses, en vous représentant celuy qui en faisoit present. La benediction du lit fut faite par M^r le Cardinal de Bouillon. Le Roy d'Angleterre donna la chemise à Monsieur le Duc de Chartres, & Madame la donna à Madame la Duchesse de Chartres.

Le mardy, il y eut encore bal. Monsieur le Duc de Chartres y parut avec un habit de velours cramoisy dont le dessein estoit si bien enten-

GALANT. 33

du, que les perles & les diamans dont il estoit presque tout couvert, entroient dans celuy de la broderie. Tous les habits de Monsieur le Duc de Chartres, estoient du dessein de M^r Berrain, qu'il suffit de vous nommer, pour vous en faire connoistre la beauté. Monsieur le Duc de Chartres changea encore d'habit, les trois jours suivans. Il en mit un le Mercredy de drap gris blanc, brodé d'or avec un peu de soye couleur de feu, ce qui assortissoit à une veste d'étoffe d'or. Le Jeudy, ce

E c ij

332 MERCURE

Prince en prit un de velours noir avec de grands agrémens d'or , & celuy qu'il mit le lendemain estoit de drap rouge brodé d'or.

M^r le Duc de Chartres sera servy par les Officiers de Monsieur , qui à mesure qu'ils sortiront de quartier, en serviront un chez ce Prince, comme font les Officiers du Roy chez Monseigneur le Dauphin , parce que l'on ne fait point de Maison aux Princes dont les Officiers doivent passer à leur service après la mort des Souverains , ou des

GALANT. 323

Princes leurs Peres. Les Officiers qui ont esté nommez pour servir Madame la Duchesse de Chartres, sont,

Madame la Maréchale de Rochefort, Dame d'honneur.

Madame la Comtesse de Mailly, Dame d'atour.

M^r le Marquis de Villars, Chevalier d'honneur.

M^r le Comte de Fontaine-Martel, premier Ecuyer.

Deux Ecuyers.

Madame de Saint Just, premiere Femme de Chambre.

Neuf Femmes de Chambre.

334 MERCURE

M^r de S. Pré , Secrétaire
des Commandemens.

M^{rs} Silvain & Fremont,
Maîtres d'Hostel.

M^r Fronton , Contrôleur
general.

Deux Contrôleurs Clercs
d'Office.

Deux Gentilshommes Ser-
vans.

Un Aumônier.

Un Chapelain.

Un Clerc de Chapelle.

Six Valets de Chambre.

Trois Garçons de la Cham-
bre.

Un Huissier de Chambre.

GALANT. 335

Un Huissier de Cabinet.

Un Huissier d'Anti-chambre.

Un Ecuyer Cavalcadour, & Gouverneur des Pages.

Voicy la liste de ceux qui ont dansé au Bal qui fut donné le jour des Fiançailles , & que je me suis engagé de vous envoyer au commencement cet Article.

336 MERCURE

Monseigneur le Duc de Bourgogne. Mademoiselle

Monsieur le Duc de Chartres. Mlle de Blois.

M. le Duc. Me Despinoy.
M. le Prince de Conty. Me la Duchesse- de Choiseul.

M. le Comte de Toulouze. Me de Quelus.

M. Le Chev. de Sully. Me de Valentinois.
M. le Comte de Brione. Mlle d'Armagnac.

Le Prince Camille. Me d'Enrichement.
M. Despinoy. Mlle de Tourbe.

M. de la Chastre. Mlle de Melun.
M. le Côte de Crussol. Mlle de la Tremouille.

M. de Bouligneux. Me de Medavy.
M. de Schepy. Mlle de Menetou.

M. de Nogent. Mlle de Chasteaunouf.
M. le Vidames de Chartres. Mlle de Souches.

M. Dalincour. Me de Florenfac.
M. de Monbron. Mlle de Moreuil.

M. de Vins. Me de la Fayette.
M. de Coffé. Mlle Fustemberg.

M. le Chevalier de Bouillon. Me de la Vieville.

M. de Grignon. Me de Mongon.
M. le Chevalier de Mirepoix. Mlle Souville.

M. le Prince d'Enrichement. Me de la Porte.

Lo

GALANT. 337

Le bon air & la grande pasture ne firent pas seulement distinguer Monseigneur le Duc de Bourgogne dans le Bal , mais ce Prince charma aussi par la maniere dont il dansa.

La Ville de Chartres ayant député M^r Miolo, Lieutenant General, & President, avec deux Echevins pour faire compliment à Monsieur le Duc, & à Madame la Duchesse de Chartres sur leur mariage, il dit à ce Prince *que l'ayant felicité sur sa Campagne, il venoit encore le faire sur ses premières in-*

Fevrier 1692.

Ff

338 MERCURE

clinations. Il luy marqua ensuite que S. A. R. n'avoit pu faire un plus beau choix que de jetter les yeux sur une Princesse de France, dans laquelle il reconnoissoit la sagesse prématurée, la douceur & l'humanité des Bourbons. Il compara le Prince & la Princesse à deux Miroirs opposés qui se repètent l'un l'autre. Ayant ensuite esté conduit chez Madame la Duchesse de Chartres, il luy parla de la sorte.

MADAME,

Il ne manquoit plus au bonheur de la Ville de Chartres, que

de compter V. A. R. au nombre
de ses Princesses. Cette Ville a
esté depuis long temps le partage
des Fils & des Filles de France.
Nous eusmes l'honneur il y a
quelques années d'y saluer au
nom de la Ville V. A. R. lors
que ses graces naissantes com-
mençoient à faire l'admira-
tion de la Cour. Nous y recon-
neusmes dés lors le rare merite &
les vertus Royales qui ont charmé
Monseigneur Vostre Epoux. Il
sera un grand Prince, Madame,
il le marque bien par ses pre-
mieres inclinations, & nous nous
flavons que vos Alteſſes Royales

340 MERCURE

rendront un jour recommandable le nom de nostre Ville, & qu'elles la feront connoistre aux Peuples les plus éloignez. Toute la France, Madame, est en joye de vous voir unir ensemble le sang de ses Rois, & nous souhaitons, que de cette belle union de nos lis puisse naistre un jour une longue suite de Princes conquérans, qui soient dignes de sortir de Loüis le Grand.

Le Chapitre de l'Eglise de Chartres a aussi député M^r l'Abbé Robert, Chanoine, Archidiacre & grand Vicaire de Chartres, accompagné de

Trois autres Chanoines pour faire les complimens. Il parla ainsi à Monsieur le Duc de Chartres.

MONSEIGNEUR.

Ce seroit peu pour nous d'admirer avec toute la France les grands talens & les vertus dont il a plu au Ciel de combler Vostre Altesse Royale & qui la rendent encore plus recommandable par l'excellence de son merite personnel, qu'Elle n'est distinguée par son rang & par sa naissance.

Nous appartenons à V. A. R.
L'honneur qu'Elle nous fait de porter le nom de Duc de Char-

Ff iij

342 MERCURE

ires, nous donne lieu de nous
regarder comme la premiere Egli-
se, & cette liaison si heureuse
& si honorable, nous acquiert,
Monseigneur, quelque droit de
prendre part à toute vostre gloire.
C'est aussi ce qui nous engage à
offrir à Dieu des prieres conti-
nuelles pour la conservation de
V. A. R.

Nous n'avons pas manqué de
les redoubler dans l'occasion de
vostre Mariage, & nous ve-
nons vous assurer, non seule-
ment de l'exactitude avec laquel-
le nous les continuerons, mais de
plus, que nous nous acquitterons

de ce devoir avec tout le zele que la plus forte inclination & le plus profond respect peut nous inspirer.

Le compliment qu'il fit ensuite à Madame la Duchesse de Chartres , fut conçu en ces termes.

MADAME,

La devotion de Nostre Dame de Chartres est hereditaire dans la Maison de France ; & nous ne doutons point que V. A. R. en qui on a vû dès son enfance la religion & la pieté des Rois dont elle est issüe , ne suive leur exemple dans cette si ancien-

F f iij]

344 MERCURE

ne & si sainte devotion.

Nous osons mesme esperer que
vostre heureux Mariage vous
ayant donné le nom de Duchesse
de Chartres, ce vous sera un nou-
veau motif de confiance à la
Sainte Vierge qui est honorée
dans l'Eglise de Chartres, &
mesme avant la Naissance de
J. C.

Nous ne manquerons pas de
continuer nos prieres, comme
nous le devons, pour l'acomplis-
sement de tous vos souhaits, &
nous prenons la liberte de deman-
der à V. A. R. l'honneur de sa
protection & de sa bienveillance.

GALANT. 345

M^r Robert qui a prononcé ces complimens , est frere de M^r le Procureur du Roy de Paris , & de M^r le grand Penitencier. Le merite de cette famille est si connu , & si distingué , qu'on peut dire qu'elle est au - dessus des loüanges.

Je vous parleray le mois prochain de ce qui s'est passé au Palais Royal , le jour que le Roy y a amené Madame la Duchesse de Chartres.

Je viens d'apprendre , que les douze Bâtimens Marchands qui avoient échapé à

346 MERCURE

nos Vaisseaux , commandez par M^r le Chevalier des Augers , ont tous échoüé sur les Côtes de Biscaye. On a eu nouvelles que M^r le Marquis de Nesmond est arrivé à Bellisle avec quatre Prises. Il y en a une Angloise , & une Hollandoise. La premiere faisoit route vers l'Amerique , & les autres vers Corosol. Toutes les quatre estoient de quarante Canons ou environ , & fort richement chargées.

Les François estant supérieurs par tout , n'inquièrent pas seulement leurs en-

nemis ; mais ils agissent , &
 M^r de Melac estant descen-
 du à Manhein avec trois cens
 hommes d'Infanterie , y a
 fait de grandes executions
 militaires , & qui ont jeté
 l'épouvante dans tout le
 pays. M^r le Comte de Tal-
 lard a aussi fait une course
 au-de-là du Rhin , jusques à
 Elbron , & il y a non seule-
 ment mis tous ceux du Pays à
 contribution ; mais il leur a
 mesme fait promettre de
 payer les arrerages échus du
 temps que Mayence estoit au
 Roy , & pour surêté de cette

348 MERCURE

promesse. Il a emmené vingt-cinq Orages. Cette action est si éclatante & si hardie, qu'on peut dire, qu'elle est toute Françoisse.

Le Mardy vingt-six de ce mois, Monsieur de Monthon fut reçu en la Charge de premier President au Parlement de Normandie, & y prit séance le mesme jour à l'Audience de la Grand' Chambre. Monsieur du Sor-toir, Avocat, s'estant trouvé chargé de la premiere Cause qui fut proposée devant luy, ne manqua pas de remplir

l'attente publique , par le
 cour ingénieux qu'il prit ,
 pour mettre dans un beau jour
 les vertus personnelles de
 M^r le premier President ,
 & celles de ses Illustres An-
 cestres. Il a un talent parti-
 culier pour ces sortes d'Ou-
 vrages. Le discours éloquent
 qu'il avoit fait sur la presen-
 tation des Lettres du Gou-
 vernement de la Province ,
 pour M^r le Maréchal Duc
 de Luxembourg , ne per-
 met pas d'en douter. Il
 estoit bien juste , qu'après
 avoir eû l'honneur d'avoir

350 MERCURE

esté choisi , pour parler pour le Gouverneur , il eut aussi celuy , de porter le premier la parole devant ce nouveau Chef de la Justice. M^{rs} Gobbé & de Bordeaux parlerent dans la mesme Cause, & chacun d'eux fit aussi un compliment.

Les dernieres Lettres de Turquie portent , que le Mufti ayant esté consulté par le Grand Seigneur , sur le fait de la Guerre & de la Paix , a protesté que Sa Hauteſſe estoit obligée en conscience à continuer la Guerre contre

les Polonois , les Allemans ,
 & les Venitiens. Elle fut en-
 suite résolue dans le Divan ,
 & douze Bachas , promirent
 de fournir soixante & dix
 mille Turcs , & l'Aga des Ja-
 nissaires en promit vingt
 mille de ses milices pour le
 premier d'Avril. On résolut
 en mesme-temps , que ce
 jour-là les Troupes com-
 menceroient à marcher vers
 Belgrade , & que pour cela
 on exposeroit la queue de
 Cheval le premier de Mars.
 On résolut encore , que l'ar-
 mée Navale seroit augmen-

352 MERCURE

tée de plusieurs Galeres & Vaisseaux. Le Kan des Tartares a assuré de nouveau, qu'il joindroit le Grand Vizir en Hongrie avec trente mille hommes, & que les Moscovites n'entreprendroient rien contre la Krimée. Le Grand Seigneur a envoyé quarante-cinq mille Richedales au Comte Thekely. Je suis, Madame, Vôtre, &c.

A Paris, ce 29. Fevrier 1692.

A V I S.

On continue les Entretiens en forme de Pasquinades. dont l'onième sera

debité le 15. de Mars. Le bon accueil que fait le Public à cet Ouvrage, oblige l'Auteur d'en donner la suite. Quand il aura achevé l'Histoire du Prince d'Orange, qui ne contiendra plus que deux Entretiens, il passera à d'autres matieres, qu'il renfermera souvent dans un seul, & qu'il poussera quelquefois jusques à deux, mais sans l'étendre jamais davantage, afin de satisfaire ceux qui aiment les nouveautez.

On donne avis que les Conférences ordinaires pour la recherche & verification des nouvelles Découvertes, se tiendront dorénavant tous les Vendredis à trois heures après midy, à l'entrée de la rue de Guenegaud, premiere porte, à main gauche.

Fevrier. 1692.

G g

2252 2552525525225

TABLE.

P	<i>Relude.</i>	
	<i>Réjoüissances faites pour la prise de Montmelian.</i>	16
	<i>Poëme sur la restitution des Saints Lieux.</i>	28
	<i>Ceremonies curieuses observées à Strasbourg.</i>	55
	<i>Lettre sur la Beauté.</i>	64
	<i>Histoire.</i>	92
	<i>Lettre en Vers de Madame des Houlières.</i>	127
	<i>Charges données par le Roy.</i>	134
	<i>M. l'Abbé d'Estrades est nommé Ambassadeur à la Cour de Portugal.</i>	140
	<i>Particularitez touchant la mort d'un vieil Hermite qui a fait bruit dans le monde.</i>	48

T A B L E.

<i>Galanterie.</i>	148
<i>Fable du Cygne & des Oisons.</i>	157
<i>Considerations sur la Ligue d'Aus-</i> <i>bourg</i>	167
<i>Remede specifique.</i>	227
<i>Mort de M. le Nonce.</i>	229
<i>Lettre de M. Amelot, Ambassadeur</i> <i>de France en Suisse.</i>	136
<i>Reception de M. Toureil à l'Academie</i> <i>Françoise.</i>	242
<i>Mariage.</i>	244
<i>Moris.</i>	257
<i>Avantages remportez sur mer, par</i> <i>Mr le Marquis de Nesmond, & Mr</i> <i>des Augers.</i>	283
<i>Portrait du Roy nouvellement peint</i> <i>& gravé.</i>	288
<i>Mouvelles d'Angleterre.</i>	292
<i>Nouvelles d'Espagne.</i>	294
<i>Article des Enigmes.</i>	295
<i>Détail de tout ce qui s'est passé au M^e.</i>	

G g ij

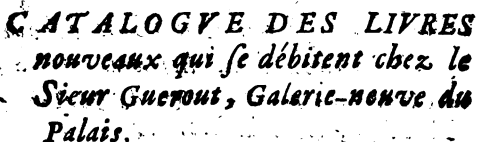
TABLE.

<i>riage de Monseigneur le Duc de Chartres & de Mademoiselle de Blois.</i>	302
<i>Douze Vaisseaux Hollandois échouez sur les costes de Biscaye.</i>	345
<i>Courses faites par Mr de Melac, & Mr le Comte de Talar.</i>	346
<i>Mr de Montholon est receu premier President au Parlement de Nor- mandie.</i>	348
<i>Le Grand Seigneur se détermine à continuer la guerre, après avoir consulté le Mufti.</i>	350

La Chançon doit regarder la page
301.

La Figure marquée I. doit regar-
der la page 324.

La Figure marquée II. doit regar-
der la page 326.



Onzième partie des affaires du temps,
remplie de Figures, & contenant trois
Entretiens des Plaintes de l'Europe
contre le Prince d'Orange, & trois
autres du Prince d'Orange travaillant
à son Histoire. 2. livres.

Reflexions sur les defauts ordinai-
res des hommes, & sur leurs bonnes
qualitez. I. l. 10. f.

La Duchesse de Medo, Nouvelle
galante & historique, de u Volu-
mes, 1

E e ij

Explication en Vers des Tableaux
de la Gallerie de Versailles. 15. f.

La Découverte des Misteres du
Palais, où il est traité des Parties en
general, des Intendans des grandes
Maisons, des Procureurs, Avocats,
Notaires, & Huissiers. vol. in douze,
1. liv. 10. f.

La Vie de la sœur Reine d'An-
gleterre, dans laquelle outre ses actions
particulieres de pieté, on trouve ce qui
s'est passé de plus remarquable pendant
les Regnes des Rois Charles I. &
Charles II. Vol. in 8. 2. l. 10. f.

Nouvelle Chirurgie, Medicale &
raisonnée de Michel Ettmuler, avec
une Dissertation sur l'infusion des li-
queurs dans les Vaisseaux. 1. l. 10. f.

Pratique de Medecine speciale du
mesme Ettmuler, sur les Maladies pro-
pres des Hommes, des Femmes & des
Enfans. Vol. in 8. 3. l.

Histoire Monastique d'Irlande.

2. l.

Traité de l'Artillerie, expliquant la difference, les proportions, les portées, les affuts, & tout ce qui concerne les Canons dont on se sert en France, tant sur Terre que sur Mer, avec plusieurs Planches, par Monsieur Gautier de Nismes.

1. l. 10. f.

Lettres sur toutes sortes de sujets. 2. vol. in douze.

3. liv. 10. f.

Lettres Familières & autres sur différentes matieres, par le Sieur Meiliteran, Professeur des Langues Françoise, Allemande & Angloise, seconde Edition, corrigée & augmentée de plus de cent Lettres.

1. l. 10. f.

Histoire du Monde. 5. vol. in 12.

9. l.

Etat nouveau de la France. 2. vol. in douze.

3. liv.

Histoire de l'établissement de la Republique de Hollande, ou sa re-

Volte. 2. vol. in 12. 4. liv.

Chevalerie ancienne & moderne, avec
la maniere de faire la preuve pour tous
les Ordres de Chevalerie 1. l. 10. f.

Histoire de l'Afrique ancienne &
moderne, enrichie de 80. figures, 4.
volumes in douze. 8 liv.

Histoire de Normandie. 2. v. 3. l.

Eloges des Personnes Illustres de
l'ancien Testament, par M. Doujat,
1. l. 5. f.

Réflexions sur l'Acide & sur l'Al-
kali. 1. liv. 10. f.

Essais de Morale & de Politique,
où il est traité des Devoirs de l'Hom-
me considéré comme particulier, &
comme vivant en Société. 2. vol. 2. l.

Observations de M. Spon sur les
Fièvres & les Febrifuges. 1. l.

Antiquitez du mesme M. Spon, Ou-
vrage enrichy de plusieurs Figures.

7. l.

